
LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

DOCUMENT PRÉPARÉ POUR LA 22^E CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE DE
LA POSTE ET DE LA LIVRAISON

TENUE DU 4 AU 7 JUIN 2014

À FRASCATI, EN ITALIE

JIM HOLLAND, KATHERINE STEINHOFF ET GEOFF BICKERTON

Table des matières

Remerciements	1
Introduction	1
Service postal des États-Unis et services financiers non bancaires	2
Banque postale	2
Plus du quart de la population des États-Unis est mal desservie sur le plan financier	4
Population mal desservie sur le plan financier : les « sous-bancarisés » et les « non-bancarisés »	4
Population « pleinement bancarisée », mais à la recherche d'une autre solution	5
Les « déserts » bancaires : un véritable problème	5
La concentration des banques	6
Services financiers non bancaires : législation actuelle et législation proposée....	6
Autorité du service postal des États-Unis et partie traitant des services non postaux tirée du projet de loi n° 1486 du Sénat	6
RÉSEAU NATIONAL D'USPS	8
<i>TIRER PROFIT DU RÉSEAU POSTAL EN OFFRANT DES SERVICES FINANCIERS AUTRES QUE LES SERVICES BANCAIRES</i>	8
<i>BREF APERÇU D'USPS</i>	9
<i>UNE PRÉSENCE NATIONALE RÉPARTIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE</i>	9
RISQUES LIÉS AUX SERVICES FINANCIERS POSTAUX	14
<i>SITUATION FINANCIÈRE DU SERVICE POSTAL</i>	14
<i>EXAGÉRATION DES RISQUES LIÉS AUX PRÊTS POSTAUX</i>	15
<i>UN RISQUE BIEN RÉEL – LA CONCENTRATION DE PRODUITS</i>	15
<i>SERVICES BANCAIRES POSTAUX – MODÈLES DE RÉUSSITE D'AUTRES PAYS</i>	16
PERSONNEL	16
Conclusion	17

Le potentiel des services bancaires postaux au Canada.....	18
Problèmes et tendances en matière de services bancaires	18
Profits records.....	18
Frais élevés.....	19
Des décennies de fermetures en milieu rural	20
Exclusion délibérée	20
Part importante de la population canadienne « non bancarisée »	21
Prêteurs sur salaire	21
Qui sont-ils?	21
Combien coûte un emprunt?	22
Qui a recours à leurs services?.....	23
Services bancaires postaux : tendances et perspectives – deux études de cas.....	26
Terre-Neuve-et-Labrador.....	27
Région du Grand Toronto et de Hamilton.....	31
Appui à la prestation de services bancaires postaux au Canada.....	35
Partis politiques fédéraux.....	36
Municipalités	36
Organismes et syndicats.....	36
Grand public.....	37
Travailleurs et travailleuses des postes.....	37
Haute direction de Postes Canada.....	37
Recherche.....	38
Conclusion	39
Annexe A.....	41
Méthodologie.....	41
Annexe B.....	43
Collectivités à Terre-Neuve-et-Labrador possédant un comptoir postal mais pas de banque.....	43
Références	49

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Marc Armstrong, de l'organisme BankACT. Nous tenons aussi à remercier l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA) de l'aide qu'elle nous a apportée sur la partie qui traite de Terre-Neuve-et-Labrador, et de sa solidarité envers le projet de banque postale. Comme toujours, nous tenons à exprimer toute notre gratitude à l'endroit de Dani Nadeau pour son aide à la préparation du document, son attention aux détails et son soutien inépuisable. Nous remercions tout spécialement Rob Fiedler, dont les talents de cartographe nous ont permis d'illustrer la réalité et de remettre en question nos hypothèses. Nous aimerions enfin remercier le Conseil exécutif national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) et le Conseil exécutif de la National Association of Letter Carriers (NALC) (association nationale des facteurs et factrices des États-Unis) de leur aide à la rédaction du document.

INTRODUCTION

Les auteurs étudient les moyens que pourraient mettre en œuvre le United States Postal Service (service postal des États-Unis) et Postes Canada pour régler les graves problèmes découlant de la difficulté d'accès aux services bancaires dans ces deux pays. Ces problèmes se traduisent par l'exclusion financière de pans entiers de la population. Cette exclusion s'explique par une augmentation, dans les grandes villes, du nombre de personnes non bancarisées (n'ont pas de compte bancaire) et de personnes sous-bancarisées (ont un compte bancaire, mais, pour diverses raisons, l'utilisent rarement), et par un accès inadéquat aux services bancaires pour les membres des Premières nations et pour les particuliers et les petites entreprises des régions rurales.

Des données géographiques permettent d'illustrer l'ampleur de l'exclusion pratiquée par les banques dans les régions rurales. Ces données permettent aussi d'illustrer la prolifération des prêteurs sur salaire dans les grandes villes, où elles répondent aux besoins financiers et bancaires d'un groupe de plus en plus important au sein de la population urbaine.

Les auteurs expliquent en quoi la prestation de services bancaires par le service postal public du Canada et par celui des États-Unis représente une occasion en or de rehausser la valeur de leurs réseaux de points de vente au détail, de créer de bons emplois et d'offrir des services aux populations non bancarisées et sous-bancarisées.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

SERVICE POSTAL DES ÉTATS-UNIS ET SERVICES FINANCIERS NON BANCAIRES

BANQUE POSTALE

Depuis la publication, en janvier 2014, par le Bureau de l'inspecteur général du service postal des États-Unis, d'un livre blanc intitulé *Providing Non-Bank Financial Services for the Underserved* (Fournir des services financiers non bancaires aux populations mal desservies), l'idée d'offrir de tels services dans les bureaux de poste s'est frayée un chemin dans l'esprit de bien des Américains. Aux États-Unis, il est largement reconnu qu'une grande partie de la population n'a pas accès à des services financiers abordables et accessibles. Il s'agit d'une situation particulièrement grave pour la classe ouvrière pauvre, car sans accès à des services bancaires traditionnels, elle est souvent obligée de faire affaire avec une foule de services financiers parallèles, qui exigent des frais exorbitants. De plus, la dernière crise économique, causée en grande partie par les institutions bancaires du pays, et la hausse des frais bancaires ont obligé bien des gens à revoir le rapport qu'ils entretiennent avec leur banque.

Le Bureau de l'inspecteur général du service postal des États-Unis accomplit un excellent travail en explorant l'idée d'offrir des services financiers non bancaires dans les bureaux de poste. Sa démarche a pour but d'aider le service postal à accroître ses revenus et à fournir des services financiers accessibles et abordables aux populations mal desservies et aux personnes qui souhaitent avoir accès à des services financiers non bancaires. Il expose l'étendue de l'exclusion financière et propose des moyens que le service postal pourrait mettre en œuvre pour contribuer à combler le vide laissé par les fournisseurs de services financiers.

Le livre blanc du Bureau de l'inspecteur général a incité de nombreuses personnes à croire en la possibilité de voir le service postal offrir des services bancaires. D'autres cependant affirment qu'il s'agit d'une idée saugrenue et risquée, et ils soutiennent que le service postal public devrait s'en tenir à ses produits et services habituels parce qu'il n'a pas les capacités nécessaires pour réussir dans d'autres domaines que le sien. Faisant référence aux pertes nettes que le service postal a affichées ces dernières années, ils soutiennent qu'il s'agit là de la preuve de son incompétence, et ils affirment que ces pertes nettes prouvent que le service postal n'est pas du tout en position d'offrir de nouveaux produits. Ils soutiennent aussi que l'actuel réseau de banques et de fournisseurs de services financiers non bancaires répond aux besoins des consommateurs, et que la prestation de services financiers non bancaires pose un risque particulièrement élevé au service postal. D'autres, enfin, ne croient tout simplement pas que la loi actuelle autorise le service postal à offrir des services

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

financiers non bancaires. Certains affirment même que les employés du service postal n'ont pas les compétences requises pour fournir des services financiers.

Quelques-uns de ces arguments peuvent paraître plausibles, mais en y regardant de plus près, on constate qu'aucun d'eux n'est étayé par des preuves solides. Tous ces arguments passent sous silence le fait que le service postal des États-Unis fournissait des services bancaires, il n'y a pas si longtemps, et que ce domaine d'activité lui était rentable. En effet, pendant plus de cinquante ans, soit de 1911 à 1967, les employés du service postal public ont fourni à la fois des services bancaires et des services postaux (OIG 2014). Après les faillites bancaires des années 1930, les services bancaires proposés par le service postal ont gagné en popularité, surtout auprès des ménages à faible revenu et des immigrants. En 1947, le service postal avait dans ses coffres des dépôts totalisant 3,4 milliards \$ (36 milliards \$, en dollars d'aujourd'hui) et comptait quatre millions de clients. Le montant des dépôts a chuté à 416 millions \$ (environ 3 milliards \$, en dollars d'aujourd'hui) en 1964, au moment où le gouvernement a renforcé les garanties qu'il consentait aux banques commerciales et où celles-ci se sont mises à offrir des taux d'intérêt supérieurs à ceux du service postal (OIG 2014). En 1967, la banque postale a mis fin à ses activités. Toutefois, l'expérience nous montre qu'une prestation combinée de services postaux et de services financiers a donné d'excellents résultats aux États-Unis. Grâce au vaste réseau de points de service répartis dans l'ensemble du pays et aux nombreuses années d'expérience à fournir des services de mandats-poste et de virements de fonds, le service postal et son personnel se trouvent en solide position pour offrir des services financiers non bancaires à la fois accessibles et abordables.

Les auteurs analysent les arguments soutenus par les opposants à la prestation de services financiers non bancaires de base, et ils expliquent pourquoi ces arguments ne devraient pas empêcher le service postal d'étudier l'autorité dont il dispose pour se mettre à offrir des services financiers non bancaires. Le présent document aide le lecteur à visualiser comment le service postal pourrait compléter l'actuel réseau de succursales bancaires assurées par la Federal Deposit Insurance Corporation – FDIC (société d'assurance-dépôts des États-Unis) en illustrant le réseau de points de vente au détail du service postal et celui des succursales bancaires assurées par la FDIC. De plus, le document présente la cartographie des bureaux de poste et des succursales bancaires assurées par la FDIC au Nevada et au Kentucky, et ce, afin d'illustrer la portée que le service postal pourrait avoir au niveau de l'État. Enfin, la présente partie se termine par une discussion sur la façon dont le service postal et son réseau de points de vente au détail pourraient contribuer à fournir d'importants services à la population.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

PLUS DU QUART DE LA POPULATION DES ÉTATS-UNIS EST MAL DESSERVIE SUR LE PLAN FINANCIER

Certains affirment que, aux États-Unis, l'actuel réseau de banques commerciales et de fournisseurs de services financiers non bancaires répond aux besoins de la population. Toutefois, selon le livre blanc du Bureau de l'inspecteur général du service postal des États-Unis publié le 27 janvier 2014, des millions d'Américains n'ont pas accès à des services financiers de base (OIG 2014). Le Bureau de l'inspecteur général cite le plus récent sondage national mené par la FDIC sur les ménages non bancarisés et sous-bancarisés. Ce sondage révèle que, aux États-Unis, 68 millions d'adultes sont mal desservis sur le plan financier, ce nombre représentant plus du quart de la population adulte du pays (OIG 2014). Il s'agit d'une proportion énorme de la population qui est mal desservie sur le plan financier, et aussi d'une occasion en or pour le service postal d'entrer dans la danse afin de répondre aux besoins de cette partie de la population.

POPULATION MAL DESSERVIE SUR LE PLAN FINANCIER : LES « SOUS-BANCARISÉS » ET LES « NON-BANCARISÉS »

Le Bureau de l'inspecteur général du service postal des États-Unis cite une recherche menée par la FDIC selon laquelle au moins 20 % des ménages américains sont « sous-bancarisés », et 8 % des ménages américains sont entièrement « non bancarisés » (OIG 2014). Aux fins de l'étude, les personnes sous-bancarisées sont définies comme possédant un compte bancaire, mais ayant fait affaire avec au moins un fournisseur de services financiers non bancaires au cours de la dernière année. Les personnes non bancarisées sont définies comme n'ayant ni compte-chèques ni compte d'épargne (OIG 2014). L'ensemble de ces personnes (sous-bancarisées et non bancarisées) forme la tranche de population « mal desservie sur le plan financier » (OIG 2014).

Selon une recherche démographique réalisée par la FDIC, les minorités, les personnes à faible revenu, les jeunes ménages et les sans-emploi sont durement frappés par cette situation. La FDIC rapporte que près de la moitié des ménages de ces groupes de population sont mal desservis sur le plan financier, alors que pour l'ensemble des ménages, cette proportion est à peine supérieure à un quart (FDIC 2011).

Faute de services bancaires accessibles et abordables, les personnes mal desservies sur le plan financier se tournent souvent vers les services financiers non bancaires, par exemple l'encaissement de chèques, les mandats-poste, les virements de fonds, les prêts sur salaire, les prêts sur gages, la location avec option d'achat, et autres

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

services semblables (OIG 2014). Ces services coûtent généralement beaucoup plus cher que les services bancaires habituels, et les frais qui s'y rattachent peuvent s'élever à des milliers de dollars par année (OIG 2014). De plus, la réglementation qui les encadre varie beaucoup d'un État à l'autre comparativement aux banques commerciales assurées par la FDIC (The Pew Charitable Trusts 2012).

POPULATION « PLEINEMENT BANCARISÉE », MAIS À LA RECHERCHE D'UNE AUTRE SOLUTION

Le Bureau de l'inspecteur général souligne qu'il y a de nombreuses personnes « pleinement bancarisées » qui sont mécontentes des services de leur banque et qui sont à la recherche d'une autre solution (OIG 2014). Ce mécontentement est sans doute attribuable à la tendance des dernières années selon laquelle les banques facturent aux clients des frais élevés pour leurs transactions ou exigent d'eux qu'ils respectent certains critères pour éviter de payer des frais mensuels (par exemple : solde minimum ou dépôt direct de la paie). Aujourd'hui, il est très difficile d'avoir un compte-chèques gratuit qui n'impose aucune condition. De plus, certaines personnes ne veulent pas faire affaire avec les grandes banques à cause du rôle qu'elles ont joué dans la dernière crise économique. Quand les banques se sont mises à saisir des propriétés, certains résidents des collectivités visées ont manifesté leur opposition en fermant leurs comptes dans les banques qui pratiquaient les saisies.

LES « DÉSERTS » BANCAIRES : UN VÉRITABLE PROBLÈME

Depuis 2009, les banques ont réduit le nombre de succursales qu'elles possèdent, et elles ont ciblé plus particulièrement les collectivités à faible revenu (OIG 2014). En 2009, les États-Unis comptaient près de 100 000 succursales bancaires. En 2013, ce nombre était descendu à environ 98 000 (FDIC 2014). Une baisse de 2 000 succursales peut ne pas sembler draconienne, mais ce nombre n'indique en rien la façon dont les succursales sont réparties sur le territoire : les banques ferment des succursales dans les régions à faible revenu pour en ouvrir dans des régions plus prospères. Par exemple, si une banque ferme dix succursales dans une région à faible revenu, et en ouvre neuf dans une région plus prospère, la différence nette n'est que d'une succursale en moins, mais les conséquences sur les régions à faible revenu peuvent s'avérer désastreuses.

Certaines collectivités se sont retrouvées sans aucune succursale bancaire. Le 27 janvier dernier, le *Wall Street Journal* a publié un article intitulé « U.S. Banks Prune More Branches: Migration to Mobile, Online Services Has Lenders Closing Local Outposts » (Les banques américaines réduisent leur nombre de succursales : l'engouement pour les services mobiles et en ligne entraîne la fermeture de succursales situées dans de petites localités) (Chaudhuri 2014). L'article met

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

surtout l'accent sur les conséquences de la technologie mobile et en ligne sur les réseaux de succursales bancaires, mais il fournit un très bon exemple de la problématique que constituent les déserts bancaires. En 2013, la seule succursale bancaire de la petite ville de Meigs, en Géorgie, a fermé ses portes. Cette fermeture, dans une localité de 1 000 habitants, oblige les résidents à parcourir environ huit kilomètres pour se rendre dans la ville voisine, où il y a une succursale bancaire. Selon le directeur municipal de Meigs : « La fermeture de la banque entraîne de graves conséquences pour les personnes qui n'ont pas d'auto. » (Chaudhuri 2014). Dans une telle situation, la prestation de services financiers non bancaires par le bureau de poste de la localité pourrait grandement aider les résidents.

LA CONCENTRATION DES BANQUES

Aux États-Unis, quatre noms dominent le secteur bancaire : Citigroup (1,9 mille milliards \$ d'actifs), JP Morgan Chase (2,5 mille milliards \$ d'actifs), Bank of America (2,1 mille milliards \$ d'actifs) et Wells Fargo (1,5 mille milliards \$ d'actifs) (SNL Financial 2013). Wells Fargo, la plus petite de ces quatre banques, dispose d'actifs quatre fois supérieurs à ceux de la Bank of New York Mellon, cinquième banque en importance dont les actifs totalisent 372 milliards \$. Vu la concentration des actifs entre ces quatre banques, le marché bancaire ressemble parfois à un oligopole, c'est-à-dire un marché dominé par un petit nombre de joueurs. Par conséquent, il arrive que, malgré la présence d'une ou de plusieurs succursales bancaires dans une collectivité, les possibilités peuvent sembler limitées. La taille du marché et la domination exercée par un petit nombre de joueurs sont de bons paramètres à considérer pour déterminer si les consommateurs ont un véritable « choix », même dans les régions où une ou plusieurs des grandes banques maintiennent une succursale.

SERVICES FINANCIERS NON BANCAIRES : LÉGISLATION ACTUELLE ET LÉGISLATION PROPOSÉE

AUTORITÉ DU SERVICE POSTAL DES ÉTATS-UNIS ET PARTIE TRAITANT DES SERVICES NON POSTAUX TIRÉE DU PROJET DE LOI N° 1486 DU SÉNAT

Le service postal des États-Unis a autorité pour fournir des mandats-poste nationaux et internationaux et effectuer électroniquement des virements de fonds destinés à l'étranger. Il assure avec succès la prestation de ces services depuis des années. De plus, il vend des cartes-cadeaux à boucle ouverte (cartes pouvant être utilisées chez tous les détaillants) et des cartes-cadeaux à boucle fermée (cartes pouvant être utilisées uniquement chez le détaillant émetteur). Certains affirment que le service postal n'a pas autorité pour offrir des services financiers non

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

bancaires. Toutefois, selon le livre blanc du Bureau de l'inspecteur général du service postal publié le 27 janvier 2014 :

« [Traduction] La loi de 2006 sur la responsabilité et l'amélioration du service postal (The 2006 Postal Accountability and Enhancement Act – PAEA) empêche, de manière générale, le service postal d'offrir de nouveaux services [USPS OIG footnote to 39 U.S.C § 404(e)(2)]. Cependant, étant donné que le service postal offre déjà des mandats-poste et d'autres services financiers non bancaires, il pourrait explorer d'autres avenues en fonction de la portée de son autorité. » (OIG 2014)

Ce commentaire laisse entendre que le service postal devrait examiner attentivement la portée de son autorité pour déterminer les services qu'il lui serait possible d'offrir immédiatement sans devoir modifier son autorité.

Par exemple, le service postal pourrait proposer une carte à puce au lieu des mandats-poste. En effet, lorsqu'il délivre un mandat-poste, le service postal procède essentiellement à un virement de fonds, qu'il remet au client sur support papier. Le mandat-poste peut servir à payer n'importe quel produit ou service chez un détaillant qui accepte ce mode de paiement. Compte tenu de l'évolution de la technologie et de la popularité grandissante des transactions commerciales effectuées à l'aide d'une carte de paiement rechargeable, les clients pourraient vouloir transférer des fonds sur une telle carte plutôt que sur un mandat-poste. Pour les gens qui effectuent un paiement en personne ou par la poste, le mandat-poste est très utile. Toutefois, la carte de paiement rechargeable sur laquelle des fonds ont été virés présente l'avantage de pouvoir être utilisée pour faire des achats en ligne, un secteur en pleine croissance.

Le support servant au virement de fonds risque peu d'influencer la réglementation, et ce, parce que le service demeurerait essentiellement le même. Le virement de fonds sur carte de paiement rechargeable ou sur mandat-poste se ferait en personne ou au bureau de poste; il pourrait sans doute aussi se faire sur carte de paiement rechargeable par dépôt direct. Ce service serait très utile aux personnes qui n'ont pas accès aux cartes de crédit ou de débit habituelles et qui veulent faire un achat exigeant le paiement électronique.

Outre la possibilité accrue de virements de fonds qu'il offre déjà, le service postal pourrait offrir les options « virement d'un bureau de poste à un autre » ou « virement d'un bureau de poste à une banque », et ce, en toute conformité avec l'autorité dont il dispose et qui lui permet d'effectuer électroniquement des virements de fonds destinés à l'étranger. Le processus serait le même, c'est-à-dire

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

mettre des fonds sur support électronique pour ensuite les transférer. La seule différence serait le destinataire. Ces options viendraient améliorer l'offre de services financiers non bancaires.

En plus des nouvelles avenues que le service postal explore dans le respect de l'autorité qui lui est dévolue, le projet de loi n° 1486 du Sénat, accueilli favorablement, le 6 février dernier, par le Homeland Security & Government Affairs Committee, comprend également une partie intitulée « Nonpostal Services » (services non postaux). Cette partie définit les nombreux critères que doit respecter le service postal pour offrir un produit non postal qui n'est pas visé par son autorité. Selon cette partie du projet de loi, le service postal serait autorisé à fournir des services non postaux si la prestation de ces services : (1) nécessite l'utilisation de son réseau de traitement, de transport, de livraison et de vente au détail ou sa technologie; (2) sert l'intérêt public; (3) n'entraîne pas de concurrence injuste avec le secteur privé; (4) lui offre la possibilité d'améliorer sa situation financière nette (S.1486 2014).

Cette partie du projet de loi reconnaît que le service postal doit pouvoir offrir d'autres produits pour suivre l'évolution de la société et s'adapter aux changements technologiques. Tout en protégeant le secteur privé, elle reconnaît que, si le service postal n'arrive pas à adapter son offre de produits et services au rythme des progrès technologiques, il subit alors un désavantage injuste. Quand il enregistre une baisse de revenus pour certains produits à cause de changements technologiques, le service postal doit avoir la liberté d'adapter son offre de produits et services. Cette partie du projet de loi permet d'étendre la capacité du service postal d'offrir aux consommateurs les produits non postaux dont ils ont besoin, notamment des produits financiers non bancaires, à condition que le service postal respecte les critères fixés en matière de nouveautés. Si le gouvernement veut que le service postal se comporte davantage comme une entreprise privée, il doit lui permettre d'adapter ses produits et services à sa clientèle, comme le font les entreprises privées.

RÉSEAU NATIONAL D'USPS

TIRER PROFIT DU RÉSEAU POSTAL EN OFFRANT DES SERVICES FINANCIERS AUTRES QUE LES SERVICES BANCAIRES

Les bureaux de poste d'USPS sont présents partout aux États-Unis. Ils sont accessibles autant aux résidents des grandes villes qu'à ceux des collectivités suburbaines et des régions rurales. Les bureaux de poste jouent le rôle de centres névralgiques pour les résidents des collectivités à faible revenu et ceux des

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

collectivités à revenu élevé, et leur portée géographique est beaucoup plus importante que celle des banques américaines.

BREF APERÇU D'USPS

Le service postal des États-Unis (United States Postal Service – USPS) est la plus importante administration postale au monde et assure la livraison de 40 % des volumes de courrier à l'échelle mondiale. L'an dernier, USPS a généré des recettes d'exploitation de 67,318 milliards \$ et livré plus de 158 milliards d'articles de courrier à 153 millions points de remise partout aux États-Unis (United States Postal Service 2013). USPS compte 491 000 employés de carrière qui vivent et travaillent dans des collectivités situées dans chacun des États et territoires du pays, et il possède un des plus importants réseaux physiques de vente au détail au monde. Avec plus de 30 000 bureaux de poste qui sont la propriété exclusive d'USPS, le service postal est omniprésent dans les collectivités urbaines, suburbaines et rurales des États-Unis. Par conséquent, les bureaux de poste pourraient être l'endroit idéal pour offrir des services financiers abordables et de qualité aux résidents locaux qui n'ont autrement pas accès à de tels services en raison de leur lieu de résidence ou de leurs revenus.

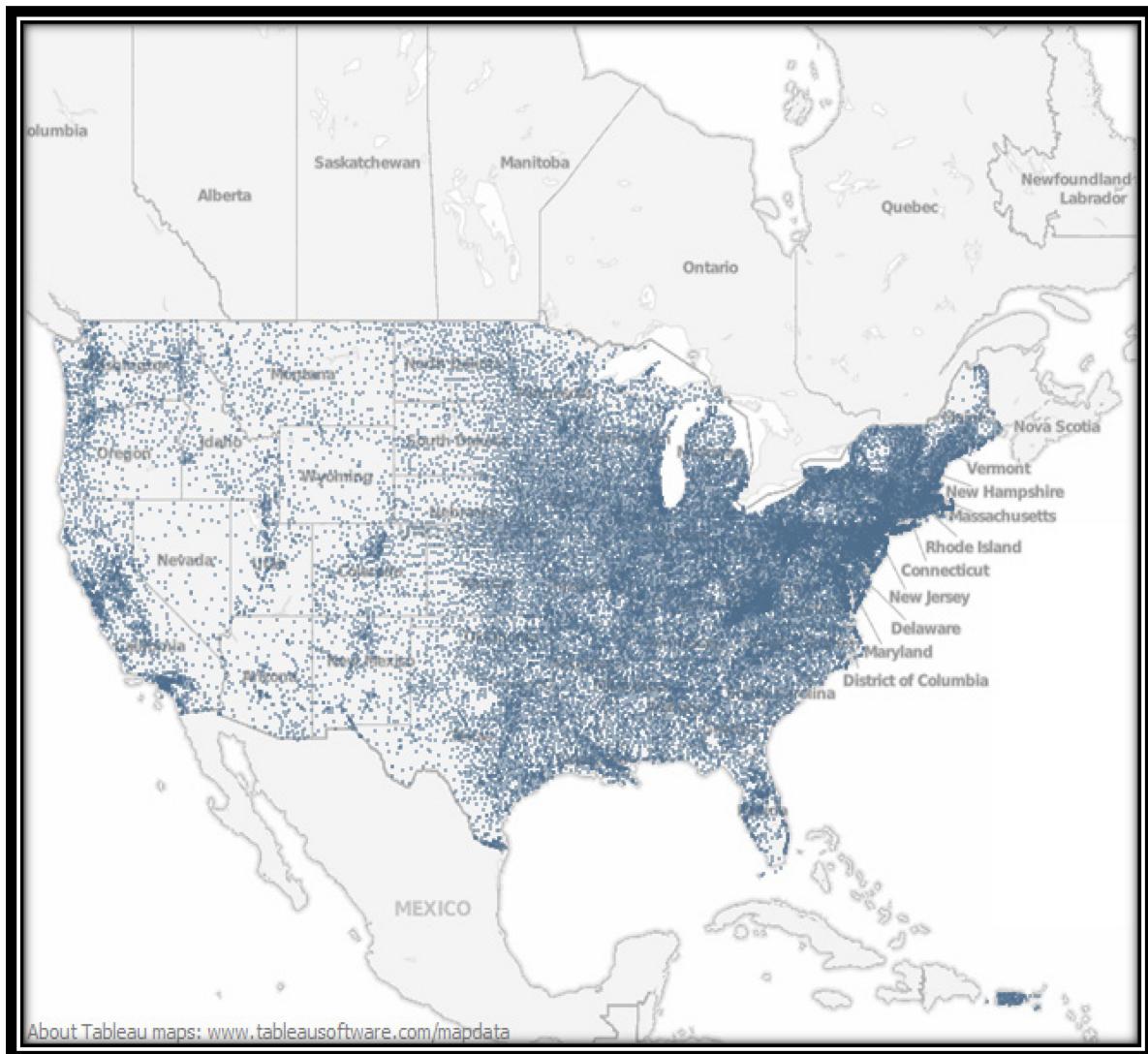
UNE PRÉSENCE NATIONALE RÉPARTIE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Les cartes reproduites ci-dessous montrent clairement que la répartition des bureaux de poste à l'échelle des États-Unis diffère de celle des banques qui sont assurées par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Les succursales bancaires assurées par la FDIC sont concentrées autour des agglomérations et des centres économiques de manière à maximiser leurs profits, alors que les bureaux de poste sont répartis sur l'ensemble du territoire américain de manière à assurer la prestation des services postaux à la population. Pour bien des codes postaux (codes ZIP), on constate un chevauchement de bureaux de poste et de banques, mais il existe également des milliers de codes postaux où l'on ne trouve aucune banque. Il s'agirait d'endroits idéaux pour entreprendre la prestation de services financiers dans les bureaux de poste.

Les cartes à très grande échelle reproduites ci-dessous illustrent, sur le territoire continental des États-Unis, la répartition des banques, concentrées autour des grandes villes, et la répartition, plus égale sur le plan géographique, des bureaux de poste. Il est intéressant de noter que la carte des bureaux de poste compte 30 000 emplacements, alors que celle des succursales bancaires approuvées par la FDIC en compte près de trois fois plus (98 000 emplacements). Toutefois, lorsque l'on examine les deux cartes, le réseau d'USPS semble beaucoup plus vaste que celui des succursales bancaires approuvées par la FDIC, et ce, en raison des différences sur la plan de la densité géographique.

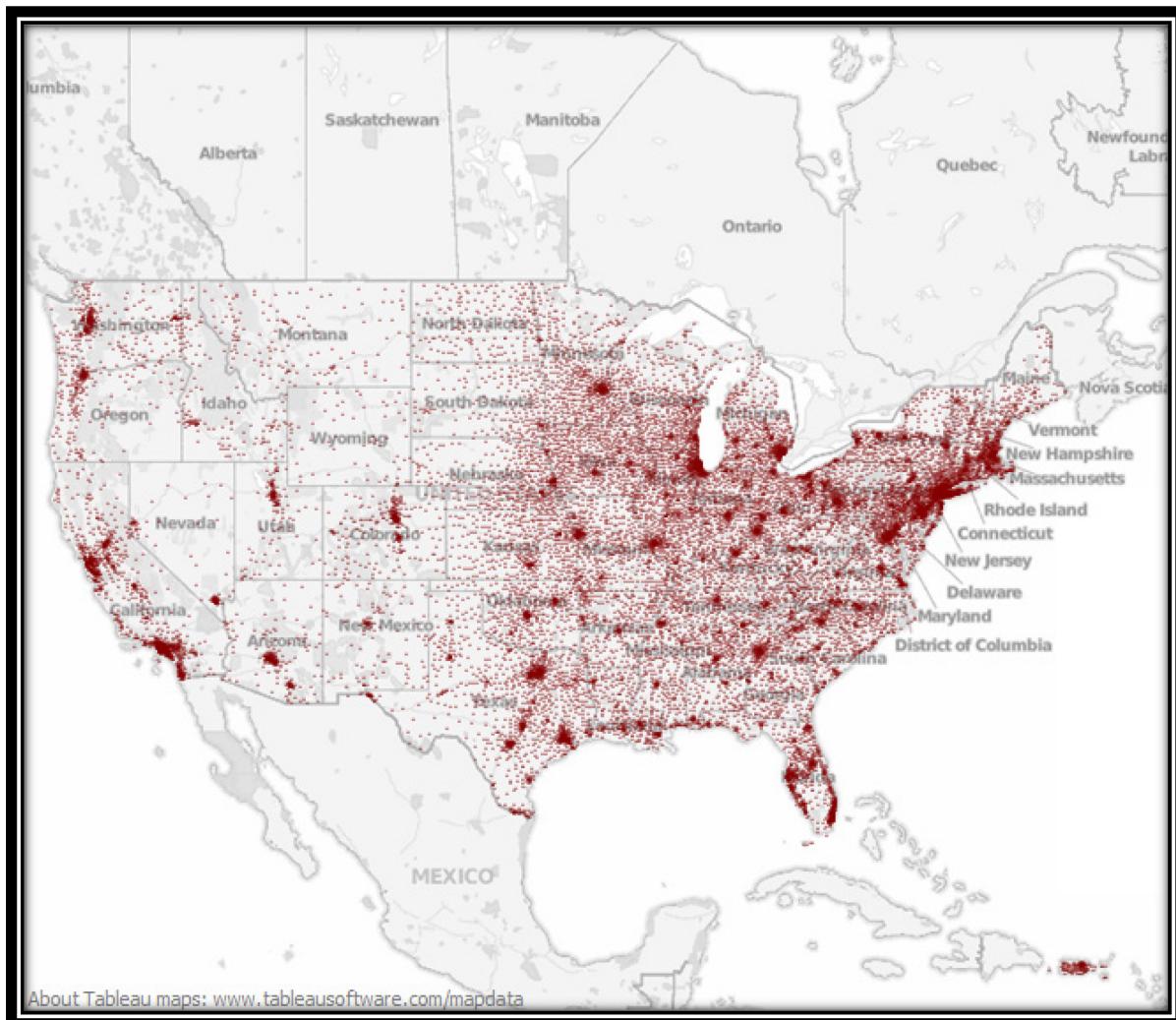
LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Réseau des 30 000 bureaux de poste entièrement détenus par USPS



LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Réseau des 98 000 succursales bancaires assurées par la FDIC

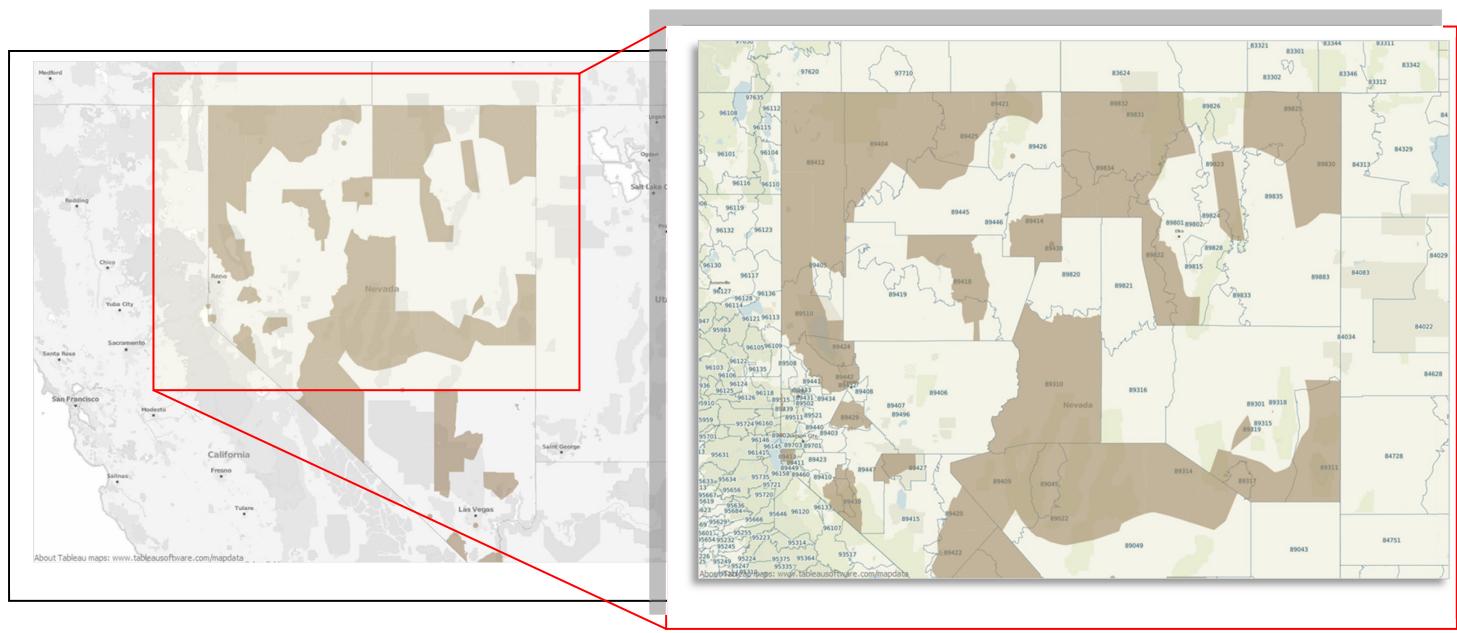


LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Géographie des États du Nevada et du Kentucky

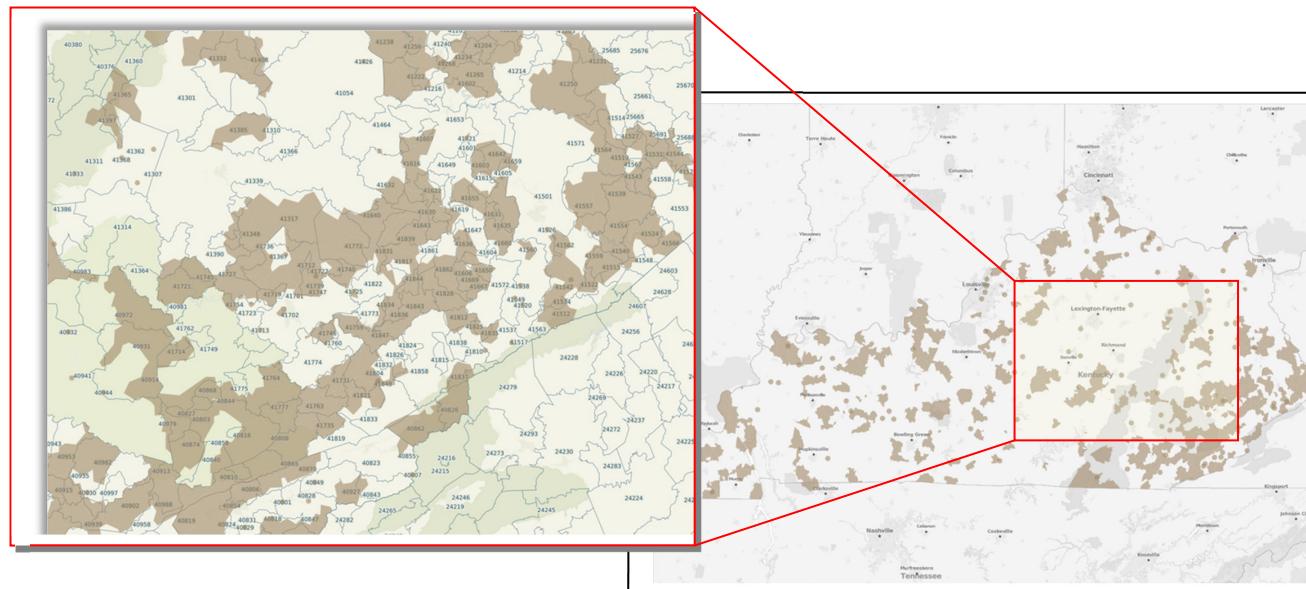
Un examen plus attentif de deux États américains, soit le Kentucky et le Nevada, donne lieu à une autre représentation visuelle intéressante de la relation entre les bureaux de poste et les succursales bancaires. Les cartes reproduites ci-dessous présentent toutes les zones de code postal dans chacun de ces deux États et indiquent les zones qui ne comptent aucune banque. Ces « déserts bancaires » pourraient être les endroits parfaits où offrir des services financiers au moyen du réseau postal.

Déserts bancaires du Nevada – Codes postaux où il n'y a aucune banque (zones ombragées)



LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Déserts bancaires du Kentucky – Codes postaux où il n'y a aucune banque (zones ombragées)



Le service postal pourrait offrir une option de recharge plus accessible et plus abordable.

Certains affirment que le service postal sera aux prises avec un dilemme moral face à la prestation de services financiers non bancaires. Selon eux, si le service postal offre des petits prêts ou un service d'encaissement de chèques, moyennant des frais, il sera peut-être en mesure de générer des revenus additionnels, mais ceux-ci proviendront de personnes vulnérables sur le plan financier. Il pourrait s'agir d'une préoccupation légitime si le service postal faisait l'objet des mêmes pressions qu'une grande entreprise.

À titre d'organisme public, le service postal ne ferait pas l'objet des mêmes pressions et pourrait offrir des services différents de ceux offerts par les fournisseurs de services financiers existants. Le service postal pourrait offrir des services financiers servant à la fois ses propres intérêts économiques et les intérêts des résidents des collectivités en question. Par conséquent, le service postal offrirait des services financiers à un coût moins élevé pour les consommateurs.

Le coût des mandats postaux offerts par le service postal donne une indication de la tarification équitable qui serait mise de l'avant par le service postal. Les mandats

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

postaux d'un montant n'excédant pas 500 \$ ne coûtent que 1,25 \$ par mandat. Les mandats postaux de 500,01 \$ à 1 000 \$ coûtent uniquement 1,65 \$. Par comparaison, les banques commerciales exigent en moyenne de 5 \$ à 10 \$ par mandat pour tout montant de 1 000 \$ ou moins. Par exemple, pour un mandat de 100 \$, un client devra payer des frais de 5 % à 10 % dans une banque commerciale. S'il se procure plutôt un mandat poste, il paiera des frais de seulement 1,25 %, soit quatre fois moins que les frais les moins élevés exigés par les banques.

RISQUES LIÉS AUX SERVICES FINANCIERS POSTAUX

Certains craignent que le service postal ne puisse gérer les risques financiers liés à la prestation d'un nombre accru de services financiers non bancaires. Ils affirment que le service postal se trouve lui-même dans une piètre situation financière, et que celle-ci pourrait se détériorer davantage si USPS devait assurer la prestation de services financiers non-bancaires. Ces personnes disent aussi que même si le service postal était en mesure de mettre en place les systèmes et les contrôles nécessaires pour assurer la prestation de services financiers non-bancaires, il devrait quand même imposer des tarifs tout aussi exorbitants que ceux des prêteurs sur salaire pour compenser le risque lié à l'emprunt.

SITUATION FINANCIÈRE DU SERVICE POSTAL

L'idée selon laquelle le service postal est en quelque sorte sur le point de faire faillite est un mythe qui persiste depuis plusieurs années. Mais de plus en plus de gens comprennent que les pertes enregistrées par USPS n'ont, dans la très grande majorité des cas, rien à voir avec les opérations postales. Il est vrai que la dernière crise économique et le recours accru aux communications électroniques, au détriment de la poste-lettres, ont entraîné une diminution des volumes de courrier et des revenus, mais la principale cause des pertes d'USPS depuis 2006 est la loi, adoptée durant la présidence de George W. Bush, qui oblige USPS à préfinancer près de 56 millions \$ en avantages sociaux des travailleuses et travailleurs retraités sur une période de 10 ans. Une telle exigence, sans précédent dans le secteur privé (ni d'ailleurs dans le secteur public), est la cause de 80 % des pertes enregistrées par USPS de 2007 à 2013.

Depuis octobre 2012, ces pertes fabriquées de toutes pièces en matière de capitalisation anticipée représentent 100 % des pertes nettes enregistrées par le service postal. Si ce n'était de cette obligation en matière de capitalisation anticipée, USPS aurait réalisé un bénéfice net de 623 millions \$ l'an dernier, et il est en voie de réaliser un bénéfice de 1,1 milliard \$ en 2014 (United States Postal Service 2014). Autrement dit, à l'exception des dépenses de capitalisation anticipée, les opérations du service postal sont rentables.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

EXAGÉRATION DES RISQUES LIÉS AUX PRÊTS POSTAUX

Les premiers services financiers non bancaires offerts n'auraient probablement rien à voir avec les prêts, et par conséquent le risque lié au remboursement des prêts n'est pas une préoccupation à court terme. Toutefois, même si le service postal en vient un jour à offrir de petits prêts à la consommation, USPS ne se placera pas dans une situation à haut risque à l'égard des emprunteurs. D'autres administrations postales dans le monde comptent de nombreuses années d'expérience dans ce domaine et ont mis sur pied des systèmes pour atténuer les risques de crédit. USPS pourrait consulter des spécialistes qui ont conseillé les administrations postales en question à cet égard. Par exemple, au Brésil, des services bancaires postaux sont offerts depuis des années et sont actuellement disponibles dans plus de 6 000 bureaux de poste. Correios, l'administration postale brésilienne, offre des services bancaires en partenariat avec une institution financière, Banco do Brasil. Les frais relatifs aux prêts ne seraient pas aussi faibles que pour les mandats-postes, mais il est fort probable qu'USPS serait en mesure d'améliorer significativement la situation relative aux taux d'intérêt s'appliquant aux prêts, puisque certaines entreprises imposent des taux d'intérêt élevés pour les prêts sur salaire afin de répondre aux attentes des actionnaires en matière de rendements financiers à court terme.

UN RISQUE BIEN RÉEL – LA CONCENTRATION DE PRODUITS

Un des risques qui menacent réellement le service postal américain est la forte concentration de sa base de produits. Contrairement à de nombreuses autres administrations postales partout dans le monde, USPS dépend en très grande partie du courrier. En 2013, 94 % de ses revenus provenaient de produits postaux (poste-lettres et colis, y compris le courrier du régime international) (United States Postal Service 2013). En comparaison, l'administration postale italienne tire 80 % de ses revenus de la prestation de services non postaux (Anderson 2013), et en Nouvelle-Zélande, la KiwiBank génère 70 % des profits du service postal (Anderson 2013).

Les services de livraison de colis d'USPS sont en plein essor en raison de la rapide croissance du commerce électronique aux États-Unis. Les revenus liés à la livraison de colis ont augmenté de 11,2 % au cours des six premiers mois de l'année financière 2014 (United States Postal Service 2014). Les revenus découlant de la poste-lettres se sont finalement stabilisés, et on s'attend à ce qu'ils augmentent en 2014, bien que les volumes du courrier de première classe continuent de diminuer. De plus, les chocs macro-économiques ont généralement de fortes répercussions négatives sur les services postaux. Par conséquent, une expansion de l'éventail de produits offerts par USPS aiderait ce dernier à diversifier ses opérations, ce qu'il a grandement besoin de faire, et à répartir les risques au-delà des produits postaux traditionnels.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

SERVICES BANCAIRES POSTAUX – MODÈLES DE RÉUSSITE D'AUTRES PAYS

La prestation de services postaux et la prestation de services bancaires peuvent être regroupées avec succès sous un même toit, et il existe d'ailleurs de solides précédents à cet égard. De nombreux pays ont connu beaucoup de succès en offrant un éventail de services bancaires conjointement à des services postaux traditionnels.

Les administrations postales de pays comme l'Italie, la France et la Nouvelle-Zélande offrent toutes des services bancaires qui connaissent beaucoup de succès. En Italie, BancoPosta est au premier rang des fournisseurs de services bancaires du marché italien, avec 5,8 millions de comptes clients. La banque postale italienne est aussi un chef de file en Europe en matière de paiements par carte, ayant émis un total de 16 millions de cartes de paiement, y compris 6,6 millions de cartes de débit et 9,6 millions de cartes prépayées (Anderson 2013). En France, la Banque Postale, créée en 2006, compte maintenant 10,6 millions de comptes clients (dans un pays de 65 millions d'habitants) ainsi qu'un nombre appréciable de clients commerciaux et institutionnels (Anderson 2013). La Banque Postale porte une attention toute particulière aux segments de la population française qui sont mal desservis en matière de services financiers. En Nouvelle-Zélande, la Kiwibank a connu un succès remarquable. Créée en 2002, elle a rapidement pris de l'expansion et comptait déjà, une décennie plus tard, 800 000 clients (dans un pays de 4,5 millions d'habitants), tout en se concentrant sur la prestation de services bancaires communautaires (Anderson 2013). Ces services bancaires ont eu une incidence positive sur les collectivités et ont créé de nouveaux emplois pour les travailleurs et travailleuses des postes.

Ces exemples de services bancaires postaux démontrent que, dans d'autres pays, le regroupement, sous un même toit, de services postaux et de services bancaires s'est avéré être une combinaison gagnante sur le plan financier et sur le plan de la popularité d'une telle offre de services auprès de la population.

PERSONNEL

Certains allèguent que les employés du service postal pourraient éprouver des difficultés à assurer la prestation de services financiers non bancaires. De telles allégations sont dénuées de tout fondement. Si le service postal devait décider d'étendre son offre de services financiers non bancaires et d'offrir de nouveaux services comme l'encaissement de chèques ou l'émission de petits prêts à court terme, de la formation et de la technologie additionnelles seront requises. Toutefois, les travailleuses et travailleurs des postes sont parfaitement en mesure de gérer avec succès des transactions de type bancaire. Après tout, le service postal contrôle déjà environ 70 % du marché des mandats aux États-Unis (OIG 2014). USPS n'aurait jamais été en mesure de détenir une telle part du marché sans l'apport des

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

travailleuses et travailleurs qualifiés s'occupant du traitement des transactions financières dans les bureaux de poste.

Les employés du service postal sont déjà responsables d'émettre des mandats et d'effectuer des virements bancaires pour les clients, deux types de transactions qui exigent d'échanger de l'argent comptant pour des services financiers non bancaires physiques ou électroniques (mandats papier et virements de fonds électroniques vers d'autres pays). De telles transactions nécessitent l'utilisation de systèmes informatiques pour charger les fonds d'un mandat-poste ou virer des fonds électroniquement, ainsi que pour assurer la protection de l'argent comptant et la comptabilisation des recettes. La formation relative à de nouveaux services financiers non bancaires pourrait être intégrée à la formation actuellement offerte pour le traitement des mandats et des virements bancaires. Au Royaume-Uni, par exemple, les travailleuses et travailleurs des postes suivent une formation d'environ six semaines sur les services bancaires. Il serait peut-être possible de créer un programme de formation semblable pour les travailleuses et travailleurs des postes des États-Unis.

CONCLUSION

L'ajout de services bancaires de base pourrait être très avantageux pour le service postal et pour la population des collectivités de toutes les régions des États-Unis. De tels services pourraient générer des revenus additionnels pour le service postal et aider des millions de travailleuses et travailleurs américains sous-bancarisés et non bancarisés à épargner davantage. Le service postal devrait examiner l'autorité qu'il détient pour déterminer quels types de services financiers non bancaires il peut offrir dès maintenant.

À plus long terme, le service postal devrait examiner la possibilité d'utiliser son réseau à d'autres fins publiques. Les dépôts bancaires pourraient servir à financer la création d'une banque nationale de l'infrastructure, qui consentirait des prêts pour financer des projets d'infrastructure publics. Le réseau pourrait aussi être utilisé pour élargir le vote par la poste lors d'élections, une mesure qui a aidé à rehausser la démocratie participative dans les États de Washington et de l'Orégon. De plus, les bureaux de poste pourraient devenir des guichets de services gouvernementaux aux paliers fédéral, étatique, municipal et tribal, ce qui améliorera l'accès à de nombreux autres services gouvernementaux. En somme, l'administration postale devrait miser sur le potentiel non exploité de son réseau pour offrir d'importants services aux collectivités partout aux États-Unis.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

LE POTENTIEL DES SERVICES BANCAIRES POSTAUX AU CANADA

Il y a présentement, au Canada, un débat sur les services bancaires postaux. Les opposants à la prestation de services bancaires dans les bureaux de poste soutiennent que les banques canadiennes répondent adéquatement aux besoins des gens. Par exemple, le président de Postes Canada, Deepak Chopra, a déclaré plus tôt cette année qu'il n'existe pas au Canada « une très forte demande pour une solution plus sécuritaire que nos banques actuelles. » Les partisans des services bancaires postaux ne sont pas d'accord. À leur avis, la prestation de services plus abordables et accessibles à l'ensemble de la population constitue un réel besoin. D'ailleurs, cette opinion reçoit de nombreux appuis.

Les auteurs examinent les problèmes et tendances en matière de services bancaires au Canada. Ils se penchent sur deux études de cas en vue de déterminer si les banques répondent au besoin en matière de services bancaires et financiers qui sont abordables et accessibles. Ils décrivent aussi les possibilités qui s'offrent au service postal public quant à la prestation de services bancaires, et ils recensent les appuis que reçoit cette proposition.

PROBLÈMES ET TENDANCES EN MATIÈRE DE SERVICES BANCAIRES

Les institutions bancaires canadiennes ne ménagent aucun effort pour dépeindre le secteur bancaire canadien comme un modèle de stabilité et de saine gestion. Il est vrai que les banques canadiennes ont mieux traversé la dernière crise économique que la plupart des banques des autres pays du G7, mais c'est en grande partie parce qu'elles sont assujetties à une réglementation fédérale plus stricte qu'ailleurs. Même Stephen Harper, le premier ministre du Canada à l'idéologie de droite, a reconnu, à contrecœur, que le Canada avait évité les difficultés du marché des prêts hypothécaires à risque en raison de sa réglementation bancaire étendue et de ses agents de réglementation « dynamiques ».

Malgré leur succès relatif, les banques canadiennes ne sont pas en mesure de répondre aux besoins d'une partie de plus en plus grande de la population. En fait, si elles réalisent des profits énormes, c'est de plus en plus grâce à la réduction de services, à la fermeture de succursales, aux investissements étrangers et à l'imposition de frais bancaires parmi les plus élevés au monde.

PROFITS RECORDS

Au Canada, le secteur bancaire a toujours figuré parmi les secteurs les plus rentables de l'économie.

L'an dernier, les principales banques du Canada ont réalisé des profits de 29,4 milliards \$, ce qui équivaut à environ 918 \$ par habitant.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Une bonne partie de cet argent provient directement des frais bancaires non commerciaux imposés aux particuliers qui détiennent un compte bancaire.

Il s'agit de frais d'utilisation de chèque et de carte de débit, de frais d'investissement dans des fonds mutuels, de frais de transfert d'hypothèque et de simples frais de détention d'un compte de dépôt.

Plus de la moitié des Canadiens d'âge adulte possèdent un compte-chèques assorti de frais, et paie, en moyenne, 185 \$ par année pour l'utilisation d'un tel compte.

FRAIS ÉLEVÉS

Selon une étude de la firme Oxera Consulting Ltd., effectuée pour l'association des banquiers britanniques, et portant sur les frais exigés par les banques dans onze pays (Royaume-Uni, Autriche, Canada, France, Finlande, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suède et États-Unis), le Canada se classe parmi les trois pays où les étudiants, les familles à faible revenu et les pensionnés paient, pour leurs comptes courants, les frais bancaires annuels les plus élevés. Les banques canadiennes affichent un bien meilleur bilan en ce qui concerne leurs clients qui touchent un revenu moyen ou élevé.

Il n'est donc pas étonnant que les frais élevés exigés par les banques soient très impopulaires. Une étude approfondie de l'opinion publique au Canada, effectuée par la firme d'études de marché Pollara, a révélé que les Canadiens s'estiment traités injustement par les banques quant aux frais de services. Plus de la moitié (56 %) des Canadiens affirment que les banques exigent des frais de services inéquitables pour les compte-chèques ou autres services, tandis que 38 % les considèrent équitables, et 6 % sont indécis. Toutefois, en ce qui concerne les services offerts aux propriétaires, les Canadiens ont davantage tendance à croire qu'ils obtiennent un service de valeur équitable.

Six Canadiens sur dix (58 %) affirment que les banques les traitent de manière équitable en ce qui concerne les hypothèques. À la lumière de ces constatations, il n'est pas surprenant que la majorité (70 %) estime que les profits des banques sont trop élevés.

Les frais de guichets automatiques bancaires sont aussi très élevés au Canada. Bien qu'il n'en coûte généralement aux banques que 0,36 \$ environ par transaction, les frais de guichets automatiques au Canada varient la plupart du temps entre 2 \$ et 3 \$, et peuvent atteindre jusqu'à 5,96 \$. L'opposition officielle au Canada, le Nouveau Parti démocratique, mène présentement une campagne pour faire plafonner les frais d'utilisation de guichets automatiques à 0,50 \$ par opération.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

DES DÉCENNIES DE FERMETURES EN MILIEU RURAL

Dans bien des régions du pays, les banques ont tout simplement renoncé à offrir des services bancaires à la population.

De 1990 à 2012, la population du Canada a connu une croissance de plus de 20 %, mais le nombre de succursales bancaires a diminué de 22 %, passant de 7 964 à 6 205.

Les régions rurales et les quartiers urbains défavorisés ont été les plus délaissés par les banques. Par exemple, de 1993 à 2003, Terre-Neuve-et-Labrador a perdu 23 % de ses succursales bancaires. Des études récentes démontrent que la vaste majorité des populations des régions rurales est très préoccupée par cette tendance et s'attend à ce qu'elle se poursuive. Pour en savoir davantage sur le manque de succursales bancaires dans les régions rurales de Terre-Neuve-et-Labrador, voir la section intitulée « Services bancaires postaux – tendances et perspectives : deux études de cas ».

EXCLUSION DÉLIBÉRÉE

Soulignons aussi les tentatives délibérées des banques canadiennes visant à dissuader la population à faible revenu de se prévaloir de leurs services.

En 2005, le Symposium national sur la capacité financière, parrainé par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, a décrit l'exclusion financière des personnes à faible revenu comme étant le résultat de facteurs variés, souvent reliés entre eux.

Le symposium a décrit cinq dimensions de l'exclusion financière :

1. Restriction de l'accès par les procédures des banques, notamment en matière d'évaluation du risque.
2. Exclusion attribuable aux conditions et aux règles s'appliquant aux produits financiers (p. ex. : évaluation du crédit, obligation de soldes minimums et règles sur les découverts) qui font en sorte que ces produits répondent mal aux besoins de certains segments de la population.
3. Exclusion fondée sur le coût réel de possession d'un produit financier ou de prestation d'un service pour certains segments de la population.
4. Marketing et ventes ciblés qui évitent certains segments de la population.
5. Auto-exclusion fondée sur l'absence de volonté d'avoir accès à des produits financiers ou l'impression que ces produits ne conviennent pas à sa situation.

Toutes ces dimensions existent dans le système bancaire canadien, de sorte que de très nombreux Canadiens n'ont pas de compte bancaire ou ont abandonné leur compte en laissant le solde à zéro.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

PART IMPORTANTE DE LA POPULATION CANADIENNE « NON BANCARISÉE »

On estime que de 3 % à 15 % des Canadiens d'âge adulte peuvent être qualifiés de « non bancarisés ». L'estimation la plus faible, 3 %, s'obtient lorsque le sondage ne demande que si les gens ont un compte bancaire. Toutefois, lorsqu'on demande aux répondants s'ils ont un compte bancaire dont le solde est à zéro ou moins, ce pourcentage augmente à 12 ou 13 %.

La méthode de collecte de données et de sollicitation de réponses auprès de la population pose aussi problème. La plupart des grands sondages sont effectués par téléphone et demandent aux gens s'ils ont un compte bancaire. De tels sondages excluent habituellement les personnes à faible revenu, les sans-abri et les Autochtones qui vivent dans les réserves.

Ce pourcentage n'inclut pas les nombreux Canadiens qui ont un compte bancaire, mais qui font affaire avec des institutions bancaires parallèles pour la majorité de leurs activités financières. Ce pourcentage n'inclut pas non plus la population des régions rurales possédant un compte bancaire, mais ayant rarement accès à des services bancaires.

Une telle situation se retrouve particulièrement chez les personnes à faible revenu et les Autochtones. Selon une étude menée à Prince George (C.-B.), la moitié de la population autochtone faisant affaire avec des institutions financières parallèles possède un compte bancaire. Les raisons invoquées pour ne pas utiliser les services de la banque sont les suivantes : l'endroit où elle est située, ses heures d'ouverture, les retenues sur chèques, les pièces d'identité obligatoires et le sentiment de ne pas être bienvenu.

PRÊTEURS SUR SALAIRE

L'arrivée des prêteurs sur salaire a comblé le vide laissé par les banques dans de nombreuses collectivités. Ce n'est pas une conjecture de notre part, mais bien ce que disent les prêteurs eux-mêmes. Comme l'a expliqué une entreprise de prêts sur salaires, « *[traduction]* ce secteur offre des possibilités de croissance parce que les banques commerciales et autres institutions financières traditionnelles ne répondent pas aux besoins des personnes à revenu faible ou moyen » (ACORN 2004 12).

QUI SONT-ILS?

Le secteur des prêts sur salaire aurait vu le jour au début des années 1990, en réponse à des besoins de crédit à court terme pour des sommes peu élevées.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Les prêteurs sur salaire consentent des prêts à court terme, normalement pour de petits montants (entre 100 \$ et 1 500 \$). Ces entreprises tirent leur nom du fait qu'elles exigent le remboursement du prêt, avec intérêts, avant le jour de paie de l'emprunteur, ou le jour même de sa paie. Certains prêteurs sur salaire fournissent d'autres services, notamment des services d'encaissement de chèques, de virements de fonds et de vente de cartes de crédit prépayées.

En 2004, on estimait à 1 200 le nombre de prêteurs sur salaire, et, en 2009, à 1 350, sans compter les prêteurs sur Internet et par téléphone. Selon des rapports publiés en 2009, les prêteurs sur salaire généraient des revenus annuels d'environ 2 milliards \$, et le prêt moyen consenti était de 300 \$ pour une période de deux semaines.

Aujourd'hui, *Money Mart* est l'un des plus grands prêteurs sur salaire au pays, et il compte plus de 500 succursales. Jusqu'à récemment, la société *Cash Store Financial* comptait un nombre similaire d'emplacements exploités sous la bannière *Cash Store* ou *Instaloans* (voir la mise à jour ci-dessous). *Cash Money* compte environ 140 succursales, tandis que *CashMax*, *Cash 4 You* et *Cash Canada Financial* comptent chacune une soixantaine de guichets. Il existe aussi d'autres petits prêteurs.

Selon un article du journal *The Star* publié le 26 avril 2014, le marché canadien des prêteurs sur salaire génère des revenus annuels d'environ 2,5 milliards \$ et compte quelque deux millions de clients.

COMBIEN COÛTE UN EMPRUNT?

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) estime le coût d'un prêt sur salaire de 300 \$, consenti pour une période de 14 jours, à 63 \$ (intérêts, frais, etc.), ce qui correspond à un taux d'intérêt annuel de 547 %. Un taux usuraire, c'est le moins qu'on puisse dire.

L'Agence signale que d'autres formes d'emprunts à court terme pour le même montant ont des coûts bien moins élevés, p. ex. avance de fonds sur carte de crédit (7,42 \$ ou 64,5 %), protection de découvert (7,19 \$ ou 62,5 %), marge de crédit (5,81 \$ ou 50,5 %).

Au Canada, l'imposition de taux d'intérêts usuraires ou exorbitants constitue un acte criminel.

En effet, en vertu du *Code criminel*, commet une infraction criminelle quiconque perçoit des intérêts à un taux annuel qui dépasse 60 % (« intérêt » désigne l'ensemble des frais de tous genres, y compris les agios, commissions, pénalités et indemnités). Pourtant, les prêteurs sur salaire et autres entreprises semblables

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

imposent des taux d'intérêt annuels supérieurs au taux maximal prévu, et le font en toute impunité.

Pourquoi en est-il ainsi? Au Canada, les taux d'intérêt relèvent du gouvernement fédéral, mais la réglementation et l'octroi de licence aux prêteurs sur salaire relèvent des gouvernements provinciaux.

En 2007, le gouvernement fédéral a adopté une loi qui soustrait le prêteur sur salaire à toute poursuite criminelle à condition de ne consentir que de petits prêts à court terme et de détenir un permis de la province où il fait affaire, et que celle-ci adhère à la réglementation fédérale. Cette réglementation autorise les provinces à réglementer le secteur des prêts sur salaire en autant qu'elles adoptent une loi en matière de protection des consommateurs qui fixe les limites du coût total de l'emprunt. La plupart des provinces satisfont à ces exigences.

Malheureusement, les limites établies par les provinces permettent aux prêteurs sur salaire d'imposer un taux d'intérêt annuel qui dépasse de loin 60 % (sauf au Québec). Pourtant, certains prêteurs semblent avoir de la difficulté à respecter les limites provinciales sur les coûts d'emprunt. Par exemple, en 2013, l'Ontario a publié un avis de proposition visant à révoquer toutes les licences de *Cash Store et d'Instaloan* pour avoir exigé des frais supérieurs au montant maximal permis de 21 \$ par tranche de 100 \$ d'emprunt, ainsi que pour d'autres violations. L'entreprise n'est donc plus autorisée à offrir des prêts sur salaire ou produits de marge de crédit dans cette province. *Cash Store Financial* s'est ensuite mise sous la protection des tribunaux en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). L'entreprise a invoqué le processus prévu par la LACC pour pouvoir restructurer ses activités (au 26 avril 2014).

QUI A RECOURS À LEURS SERVICES?

En 2005, Statistique Canada a fait enquête auprès de 5 300 familles sur le recours aux prêts sur salaire.

L'enquête a révélé que :

- L'âge est un facteur clé. Après prise en compte des autres caractéristiques familiales, les jeunes familles étaient trois fois plus susceptibles d'avoir contracté un prêt sur salaire que celles dont le principal soutien était âgé de 35 à 44 ans.
- Les familles ayant peu d'épargne ou sans carte de crédit, particulièrement celles qui avaient essuyé un refus, étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir utilisé un prêt sur salaire.
- Les familles en retard dans le paiement des factures ou des prêts étaient au

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

moins quatre fois plus susceptibles d'avoir contracté un prêt sur salaire, même après prise en compte d'autres caractéristiques clés telles que le revenu et l'épargne.

- Quatre familles sur dix qui ont contracté un prêt sur salaire avaient des dépenses plus élevées que leur revenu, beaucoup plus que les familles qui n'ont pas sollicité un tel prêt.
- Presque la moitié des familles qui ont eu recours à un prêt sur salaire ont déclaré n'avoir personne à qui s'adresser en cas de difficulté financière. Plus du quart de ces familles ont déclaré qu'elles ne pouvaient faire face à une dépense imprévue de 500 \$, et près de la moitié, à une dépense de 5 000 \$.

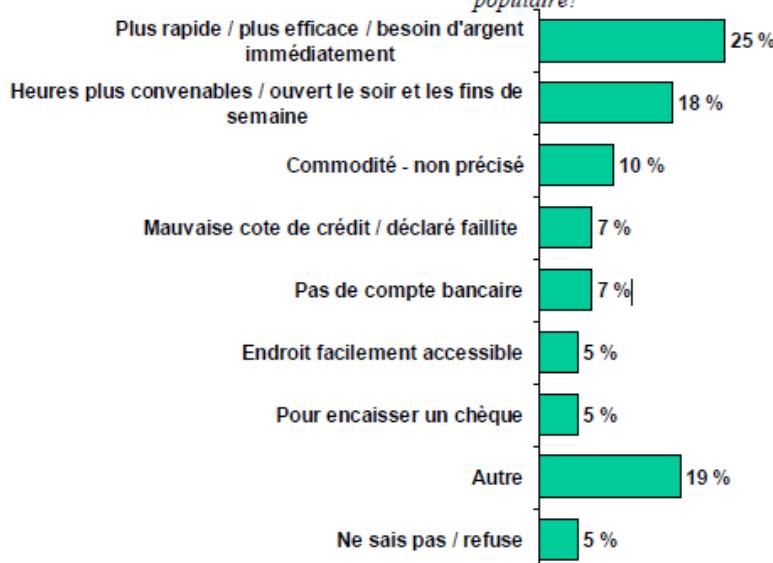
Si l'enquête « ne nous dit pas directement pourquoi les familles ont recours à un prêt sur salaire, d'importants indicateurs de difficultés financières passées et présentes donnent à penser que les familles qui le font n'ont guère d'autres choix. » (Statistique Canada 12)

Une enquête menée par Ipsos Reid en 2005 fournit des indications sur les motifs qui incitent les gens à recourir aux prêteurs sur salaire. L'enquête a posé la question suivante : « Pourquoi avez-vous eu recours à un service d'encaissement de chèques ou à une société de prêt sur salaire au lieu de vous adresser à une institution financière courante comme une banque, une coopérative de crédit ou une caisse populaire? » (*Agence de la consommation en matière financière du Canada 2005 11*)

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Motifs du recours aux services d'encaissement de chèques/sociétés de prêt sur salaire

Pourquoi avez-vous eu recours à un service d'encaissement de chèques ou à une société de prêt sur salaire au lieu de vous adresser à une institution financière courante comme une banque, une coopérative de crédit ou une caisse populaire?



Base : Recours à un service d'encaissement de chèques ou à une société de prêt sur salaire N^{bre} = 370

Source : « L'expérience des services financiers et la connaissance de l'ACFC », Agence de la consommation en matière financière du Canada et Ipsos-Reid, 2005.

Selon l'enquête de 2005 de Statistique Canada, moins de 3 % des familles avaient eu recours à une société de prêt sur salaire au cours des trois années précédentes. Toutefois, l'enquête menée par Ipsos Reid a révélé qu'environ 7 % des répondants avaient utilisé un service d'encaissement de chèque ou eu recours à une société de prêt sur salaire à un moment donné. Vingt-deux pour cent (22 %) des répondants ont eu recours à de telles sociétés au moins une fois par mois. Il semble donc que bien des gens restent pris dans le cercle vicieux de la nécessité d'encaisser hâtivement un chèque ou de contracter un prêt pour en payer un autre, ce qui fait grimper leur dette encore plus.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Selon les renseignements indiqués ci-dessus, on peut dire sans se tromper qu'une bonne partie des gens qui ont besoin de petits prêts ou d'un service d'encaissement de chèques sont jeunes. Beaucoup d'entre eux éprouvent des difficultés financières. Plus d'une personne sur cinq faisant appel aux prêteurs sur salaire semble compter sur de petits prêts et l'encaissement de chèques pour joindre les deux bouts de mois en mois.

Selon une étude récente réalisée pour l'Association canadienne de la paie, un grand nombre de Canadiens sont à deux doigts d'avoir à contracter un prêt sans tarder. Quarante-deux pour cent (42 %) des répondants ont affirmé qu'ils éprouveraient des difficultés financières si leur paie était retardée d'une seule semaine.

À l'heure actuelle, les prêteurs sur salaire répondent à la demande de petits prêts et d'encaissement de chèques, mais à des taux usuraires. Les banques ne semblent pas intéressées à desservir ce marché ni prêtes à répondre aux besoins de cette clientèle (service ou argent immédiat, encaissement de chèque, etc.). Il est donc raisonnable de conclure qu'il existe, au Canada, un besoin désespéré d'accès à de petits prêts à taux raisonnables et à d'autres produits de crédit.

Un examen plus approfondi et récent des prêteurs sur salaire, banques et bureaux de poste permet de brosser un portrait plus précis de la situation.

SERVICES BANCAIRES POSTAUX : TENDANCES ET PERSPECTIVES – DEUX ÉTUDES DE CAS

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes a demandé au géographe Rob Fiedler d'établir la cartographie du réseau de points de vente (publics et privés) de Postes Canada, des succursales des six « grandes banques » canadiennes et des commerces des principales chaînes de prêts sur salaire, et ce, dans la région du Grand Toronto et de Hamilton (RGTH) et dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador (voir annexe « A » : méthodologie).

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

L'exercice de cartographie visait trois objectifs :

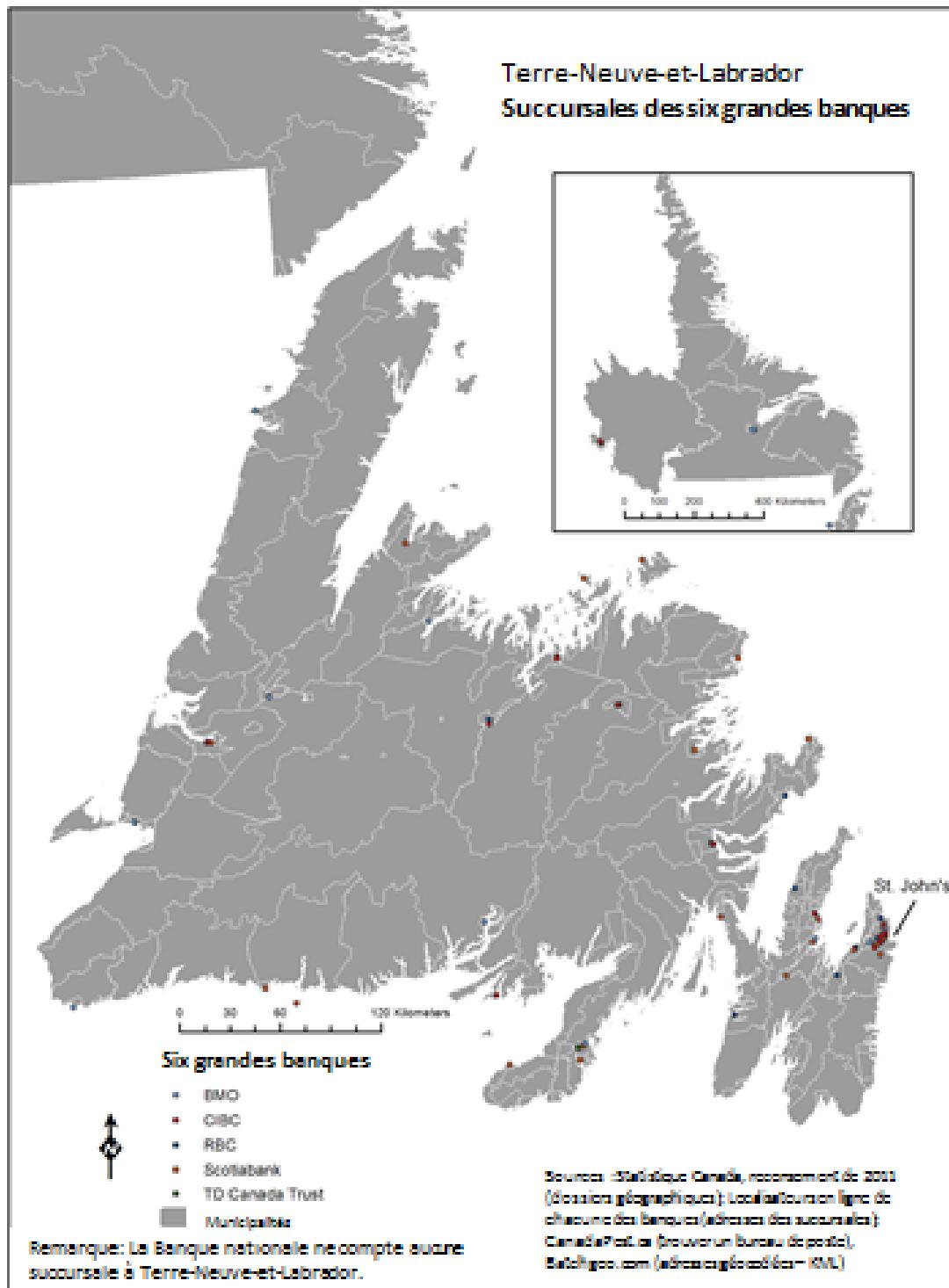
- 1) Obtenir un aperçu de la distribution géographique des points de vente de Postes Canada, des succursales des six grandes banques et des commerces des principales chaînes de prêts sur salaire.
- 2) Examiner le contexte géographique dans lequel se situerait la prestation de services bancaires à Postes Canada.
- 3) Relever les différences entre les milieux urbain et rural.

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

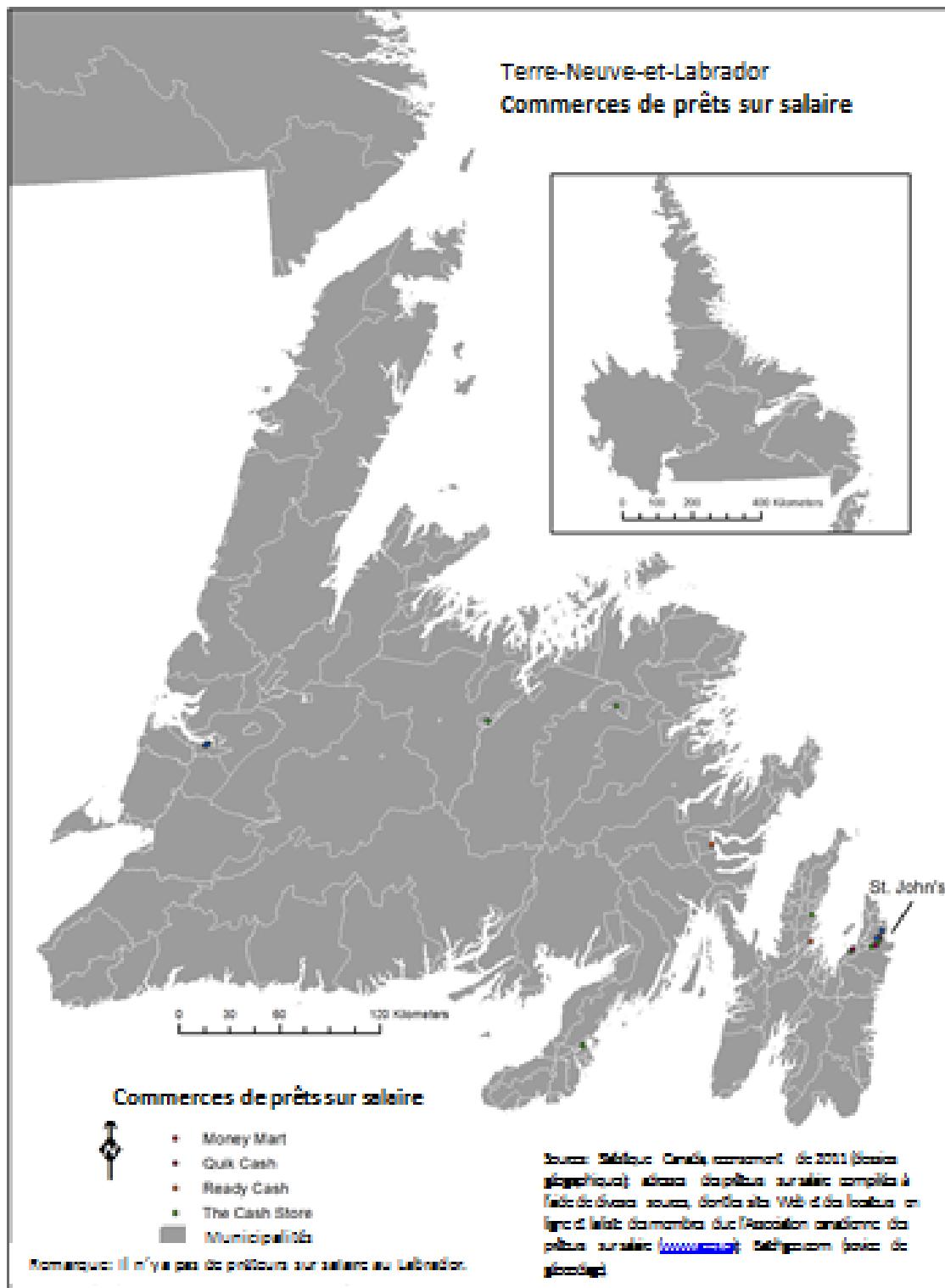
Terre-Neuve-et-Labrador est la province la plus à l'est du Canada. Sa population, qui atteint presque 527 000 habitants, vit principalement le long des côtes, et environ un cinquième vit à St. John's, capitale de la province.

L'exercice de cartographie a révélé la présence de 101 succursales bancaires, de 21 prêteurs sur salaire et de 397 points de vente de Postes Canada sur l'ensemble du territoire de la province. Dans 235 collectivités, on trouve un bureau de poste, mais aucune succursale bancaire (voir annexe « B »).

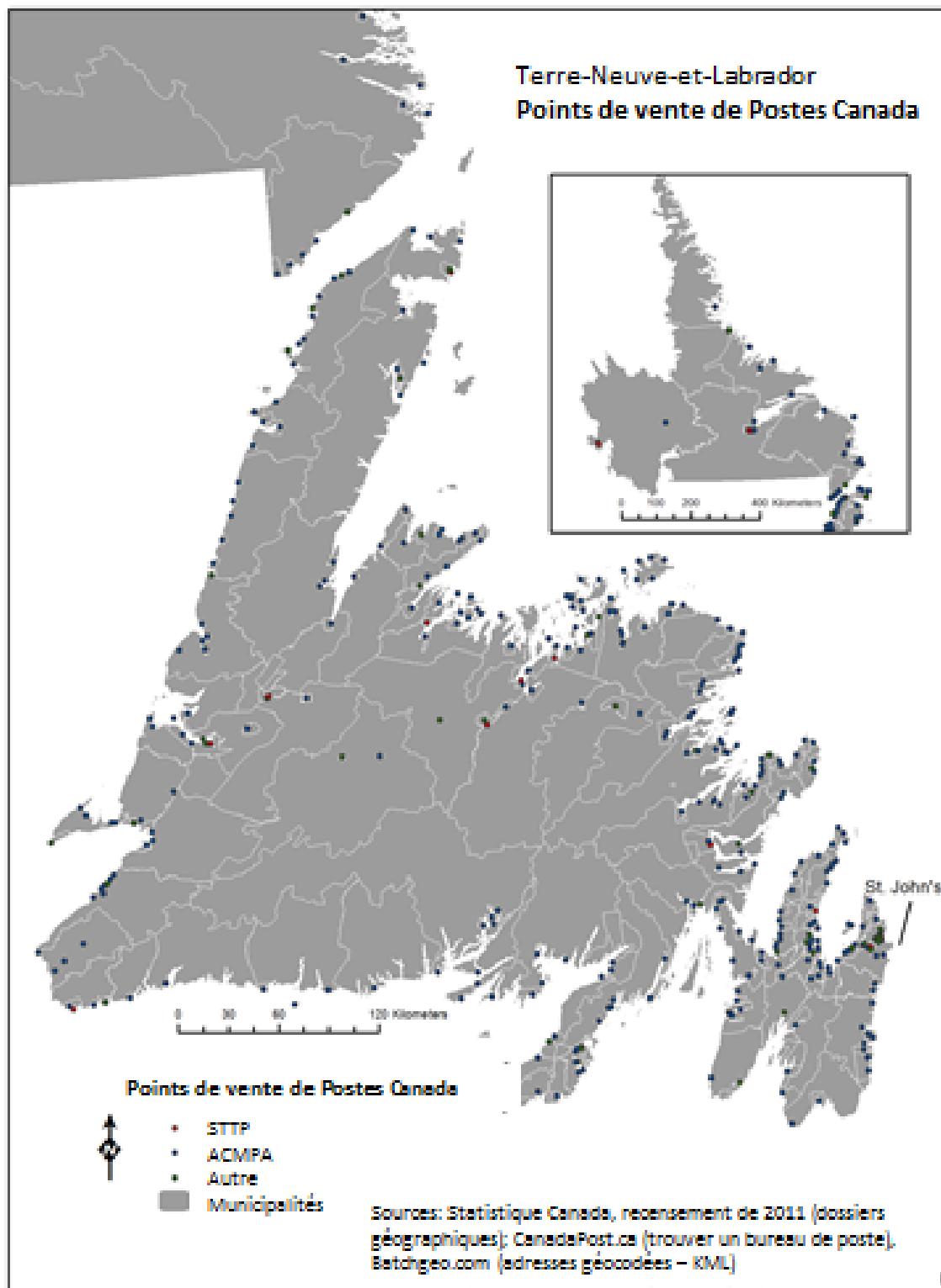
LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE



LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE



LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE



LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

L'exercice de cartographie révèle que 63,4 % de la population (excluant la ville de St. John's) vit à moins de deux kilomètres d'un comptoir postal, mais que 32 % seulement vit à moins de deux kilomètres d'une succursale bancaire.

Il y a bien 2,5 % de la population (excluant la ville de St. John's) qui vit à plus de 10 kilomètres d'un comptoir postal, mais il s'agit d'un taux minime si on le compare à celui étonnamment élevé de 44 % qui vit à plus de 10 kilomètres d'une succursale bancaire.

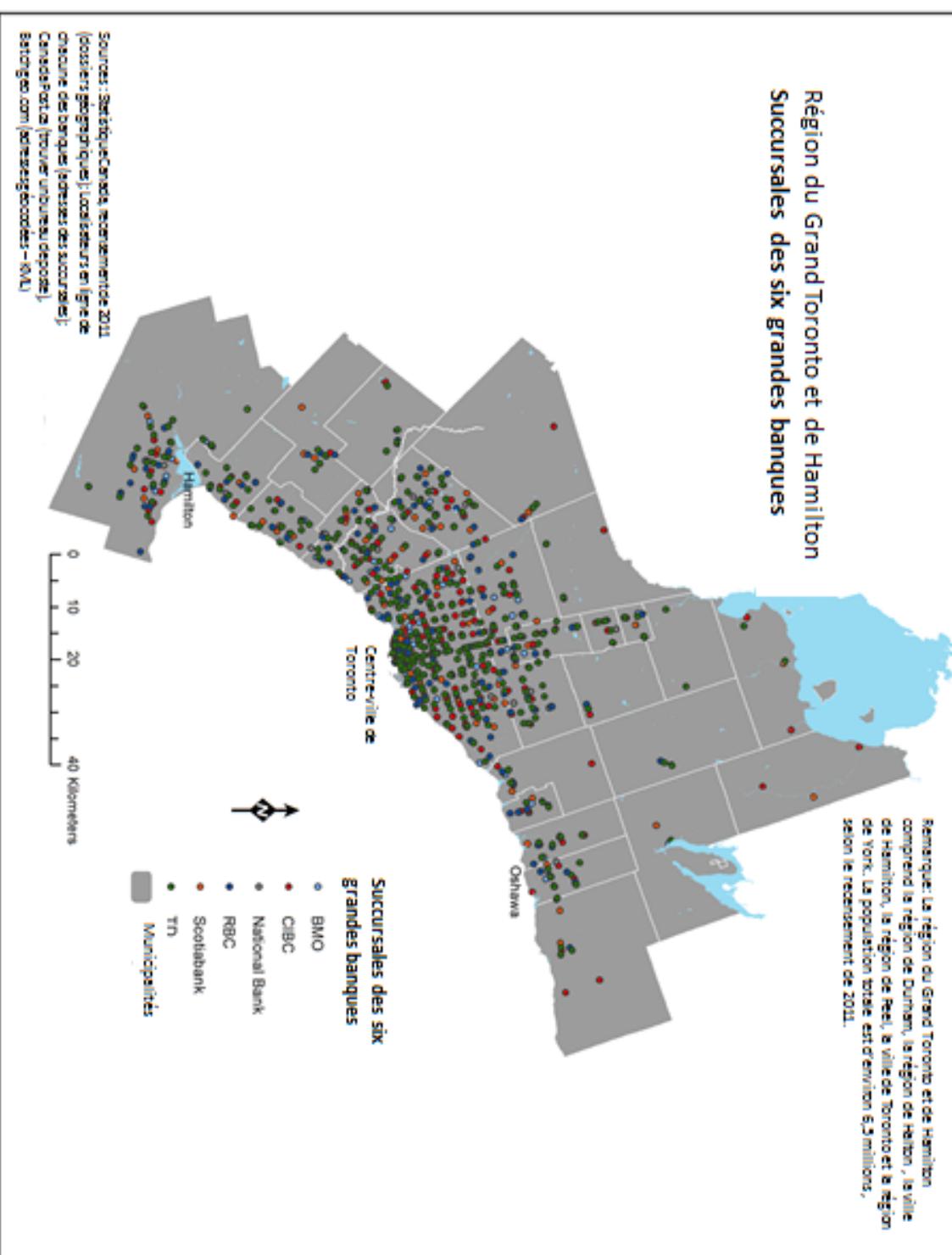
Les conclusions de M. Fiedler semblent clairement indiquer que, sur le plan géographique, la prestation de services bancaires à Terre-Neuve-et-Labrador est déficiente. La mise sur pied d'une banque postale permettrait de remédier à la situation.

RÉGION DU GRAND TORONTO ET DE HAMILTON

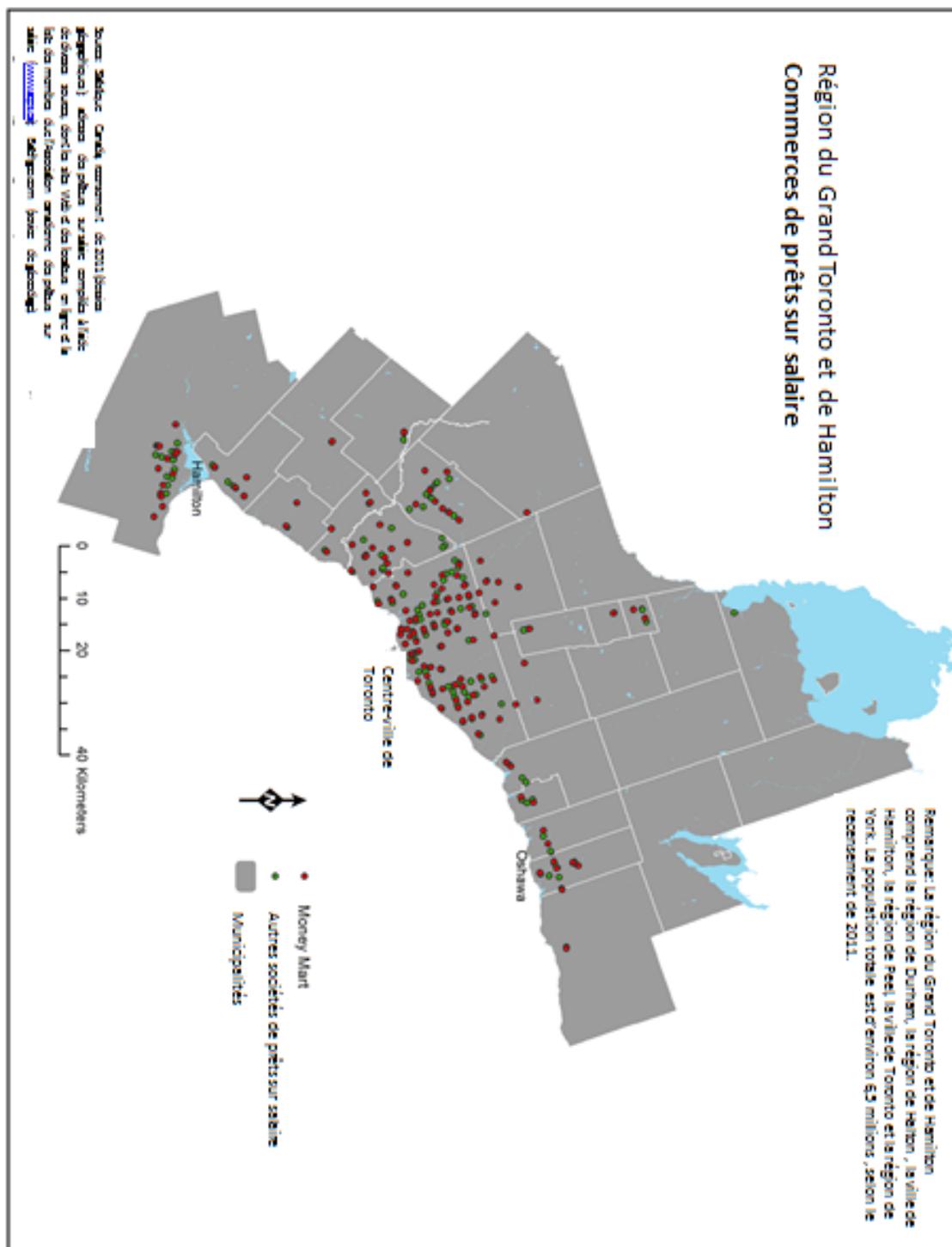
La RGTH est la plus grande région urbaine du pays. Elle se trouve en Ontario et est formée des villes de Toronto et de Hamilton et des municipalités régionales de Durham, Halton, Peel et York. Sa population atteint 6,5 millions d'habitants, dont 2,6 millions vivent à Toronto.

L'exercice de cartographie révèle la présence dans la RGTH de 1 270 succursales bancaires, de 326 prêteurs sur salaire et de 424 points de vente de Postes Canada (72 comptoirs de la Société et 352 comptoirs franchisés).

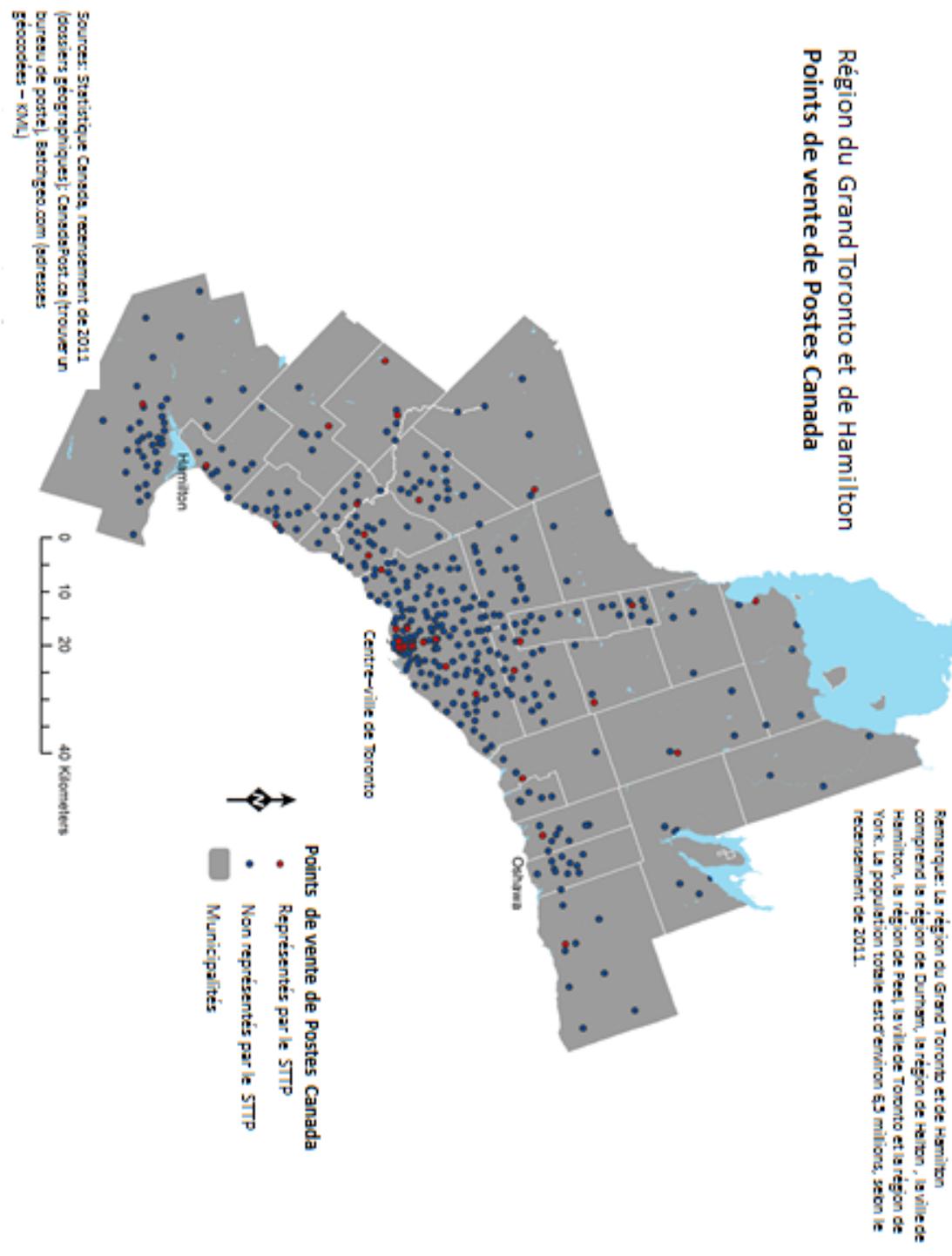
LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE



LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE



LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE



LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Selon l'exercice de cartographie de M. Fiedler, dans la RGTH, les prêteurs sur salaire sont pratiquement aussi nombreux que les succursales bancaires, sauf dans les zones rurales de la périphérie nord, est et ouest.

Dans 76,4 % des cas, les prêteurs sur salaire sont situés à moins d'un demi-kilomètre d'une succursale bancaire, et la quasi-totalité, soit 99,4 %, le sont à moins de deux kilomètres. Ils sont pratiquement absents des zones périphériques dont il est question dans le paragraphe précédent.

Ce portrait permet de constater que les prêteurs sur salaire ne choisissent pas leur emplacement en fonction de critères géographiques. Ils cherchent plutôt à répondre aux besoins que les banques ne satisfont pas (p. ex., traitement plus respectueux, encaissement de chèques sans période de retenue, etc.). L'inclusion financière est certainement une importante lacune des banques. Par conséquent, la mise sur pied d'une banque postale permettrait de remédier à la situation beaucoup mieux que ne le font les prêteurs sur salaire à des taux usuraires.

Les résultats de l'exercice de cartographie de M. Fiedler indiquent aussi que les points de vente de Postes Canada sont situés à proximité des banques et des prêteurs sur salaire. En effet, 88 % des comptoirs postaux sont situés à moins d'un kilomètre d'une succursale bancaire et 93,4 % le sont à moins de deux kilomètres. Dans 41,3 % des cas, les comptoirs postaux sont situés à moins d'un kilomètre d'un prêteur sur salaire, tandis que dans 61,8 % des cas, ils le sont à moins de deux kilomètres.

S'ils offraient des services bancaires, les comptoirs postaux pourraient constituer une solution de rechange aux prêteurs sur salaire en raison de leur proximité géographique.

Les résultats obtenus dans les deux régions visées par l'exercice, soit la RGTH et Terre-Neuve-et-Labrador, indiquent que l'ampleur géographique des activités de Postes Canada est suffisamment vaste pour offrir des services bancaires.

APPUI À LA PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES POSTAUX AU CANADA

L'idée de recourir au service postal pour assurer la prestation de services bancaires au Canada obtient un vaste appui et continue de gagner du terrain.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX

Tous les partis au sein du Parlement du Canada, à l'exception du Parti conservateur au pouvoir, font montre d'ouverture face à la prestation de services bancaires au sein du réseau postal. Certains demandent à Postes Canada d'ajouter de tels services, tandis que d'autres trouvent qu'il vaut la peine d'examiner le bien-fondé d'une telle option.

Le Nouveau Parti démocratique (NPD), qui forme l'opposition officielle à la Chambre des communes, encourage Postes Canada à assurer la prestation de services financiers et bancaires lucratifs plutôt que d'abolir des services et d'augmenter les tarifs postaux. Selon le NPD, il existe « d'excellents arguments en faveur du rétablissement des services bancaires postaux, qui permettraient d'offrir des services qui ne sont pas fournis par le secteur bancaire traditionnel et de répondre à des besoins qui ne sont pas comblés par ce dernier (Chambre des communes du Canada 2206) ». Le Parti libéral du Canada est d'avis que la prestation de services bancaires doit faire partie des options envisagées pour garantir l'avenir de Postes Canada. Le Bloc Québécois croit que Postes Canada devrait suivre l'exemple d'autres pays où le service postal assure la prestation de services financiers pour augmenter son chiffre d'affaires. Le Parti vert estime que Postes Canada pourrait se diversifier en offrant des services bancaires, ce qui lui permettrait de demeurer concurrentielle et de fournir à la population du pays le service postal qu'elle est en droit de recevoir.

MUNICIPALITÉS

Plus de 300 municipalités ont adopté une résolution qui énonce leur appui à la prestation de services bancaires à Postes Canada.

ORGANISMES ET SYNDICATS

Un large éventail de groupes issus de la société canadienne appuie fermement la prestation de services bancaires à Postes Canada. Le 16 octobre 2013, les syndicats et les groupes suivants ont participé à une conférence de presse pour vanter les mérites des services bancaires postaux : le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA), l'Association of Community Organizations for Reform Now (ACORN Canada) et le Syndicat national des cultivateurs. La Coalition canadienne pour le réinvestissement communautaire (CCRC) n'a pas été en mesure d'y assister, mais elle a fait parvenir une déclaration d'appui. Lors d'un rassemblement tenu le 19 octobre 2013, d'autres

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

groupes ont pris la parole pour exprimer leur appui au maintien d'un service postal public et universel grâce à l'ajout de nouveaux services, comme les services bancaires. Des représentantes et représentants de plusieurs organismes étaient présents, dont Solidarité rurale, Intégration des personnes handicapées, le Regroupement des syndicalistes à la retraite, le Conseil national des chômeurs et chômeuses, le Conseil régional du Montréal métropolitain et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

GRAND PUBLIC

Selon un sondage effectué en avril 2014, la population canadienne aime l'idée que Postes Canada améliore sa situation financière en offrant des services financiers. Près des deux tiers des répondants (63,5 %) se disent favorables à la mise en place, à Postes Canada, de nouveaux services générateurs de revenus, y compris des services financiers comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires.

Les résultats proviennent d'un sondage en ligne effectué les 9 et 10 avril 2014 par la firme Stratcom auprès d'un échantillon représentatif composé de 1 512 adultes canadiens choisis au hasard dans l'ensemble du pays.

TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints appuient la prestation de services bancaires dans le réseau postal. En octobre 2013, le STTP a lancé une campagne intitulée « L'avenir de Postes Canada, c'est aussi les services bancaires ». La campagne vise l'ajout de services financiers et la mise en place de services bancaires à Postes Canada afin d'augmenter les revenus postaux, d'assurer la survie du service postal public et d'élargir l'accès aux services financiers et bancaires. À ce jour, le STTP a réussi à inclure toute la question des services bancaires dans le débat public national sur l'avenir de Postes Canada.

HAUTE DIRECTION DE POSTES CANADA

Le PDG de Postes Canada n'est peut-être pas en faveur de la prestation de services bancaires dans le réseau postal, mais bon nombre de ses prédécesseurs se sont penchés sur la question et en ont même fait la promotion.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

En 1982, Michael Warren a défendu la prestation de services bancaires à Postes Canada. Selon lui, la société d'État était bien placée pour combler l'absence de services bancaires dans les 2 000 collectivités où il y avait un bureau de poste, mais pas de banque. En 1998, André Ouellet a rappelé à un comité parlementaire que Postes Canada avait déjà offert des services bancaires et qu'elle pourrait le faire de nouveau. En 2010, devant un comité sénatorial permanent, Moya Greene a affirmé envisager très sérieusement la possibilité d'offrir des « services bancaires classiques » dans les points de vente de Postes Canada (Canada, Sénat 4:48).

De plus, la direction de Postes Canada a mené durant quatre ans (2009-2013) une étude secrète sur la prestation de services bancaires dans le réseau postal. L'étude semble indiquer que la prestation de services financiers serait une « stratégie gagnante pour tout le monde et payante pour Postes Canada ». Grâce à une demande d'accès à l'information, un journal en ligne a réussi à mettre la main sur l'étude secrète de 811 pages, dont 701 étaient censurées. Jusqu'ici, le président de Postes Canada, Deepak Chopra, refuse de dévoiler l'étude dans son intégralité.

RECHERCHE

En 2005, la Bibliothèque du Parlement du Canada a produit un rapport de recherche qui préconise la prestation de services financiers et bancaires dans le réseau de points de vente de Postes Canada. Le document indique ce qui suit : « Les administrations postales d'aujourd'hui peuvent soit faire naufrage en continuant de se plaindre de la réduction du volume des lettres postées et de la substitution électronique dans un monde qui évolue rapidement sur le plan technologique, soit profiter du courant pour maîtriser les nouvelles technologies, nouer de nouveaux partenariats et adopter de nouvelles façons de faire pour créer de nouveaux produits et services qui les aideront à devenir plus performantes et plus prospères. Dans cette optique, la voie des services financiers apparaît comme le chemin naturel pour assurer la viabilité du réseau postal canadien (Bibliothèque du Parlement 20). »

En juin 2013, dans le cadre de la conférence Rutgers sur l'économie de la poste et de la livraison, le STTP a présenté un rapport intitulé *Peut-on compter sur les services bancaires pour assurer l'avenir des services postaux?* Ce document examine les services bancaires et financiers offerts par les administrations postales du Brésil, de

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

la France, de l'Inde, de l'Italie, de la Suisse et du Royaume-Uni. Il explique comment les services bancaires contribuent à la situation financière des administrations postales de ces pays et analyse la possibilité d'ajouter de tels services à Postes Canada. Le rapport du STTP conclut que la prestation de services bancaires est une activité lucrative et qu'elle présente des avantages socio-économiques. Il indique qu'il serait sage que Postes Canada examine divers modèles de prestation de services bancaires afin d'offrir à la population les meilleurs services possibles, d'atteindre ses objectifs d'autonomie financière et de promouvoir l'inclusion financière, surtout dans les régions rurales et à faible revenu où les banques sont absentes ou ne fournissent pas un niveau de service satisfaisant.

En octobre 2013, le Centre canadien de politiques alternatives a publié une étude intitulée *Pourquoi le Canada a besoin de services bancaires postaux*. Cette étude examine l'évolution des services bancaires au Canada et l'expérience de Postes Canada en la matière. Elle examine aussi ce qui se fait ailleurs dans le monde, attirant l'attention sur cinq modèles de réussite, soit ceux du Royaume-Uni, de la France, de l'Italie, de la Suisse et de la Nouvelle-Zélande. Après avoir démontré que le Canada peut améliorer ses services bancaires et après avoir décrit les modèles viables d'autres pays, l'étude propose différents modèles de services bancaires postaux pouvant s'appliquer au Canada. Enfin, l'étude recommande que le gouvernement fédéral et Postes Canada mettent immédiatement sur pied un groupe de travail pour décider tout d'abord des nouveaux services financiers qui seront offerts et de la façon d'en assurer la prestation.

CONCLUSION

Il est faux de croire, comme l'atteste la présente étude, que les « six grandes banques » canadiennes assurent un bon service. L'étude démontre la nécessité de trouver des solutions de rechange à ces institutions financières et aux prêteurs sur salaire qui sont là pour faire ce que les banques ne font pas.

L'étude de cas de Terre-Neuve-et-Labrador souligne les besoins en matière de services financiers et bancaires dans les régions rurales. Elle indique que, dans la province, des centaines de milliers de personnes doivent parcourir de longues distances pour obtenir des services financiers et bancaires. Si la situation de cette province est révélatrice de la situation de l'ensemble du pays, ce sont alors des millions de résidents ruraux au Canada qui sont mal desservis.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

L'étude de la situation dans la région du Grand Toronto et de Hamilton montre que les prêteurs sur salaire font des affaires d'or aux côtés des banques. Elle confirme que les services offerts par les banques sont soit inaccessibles, soit inadéquats, et que, par conséquent, un important segment de la population se tourne vers les prêteurs sur salaire pour obtenir des services, mais doit en retour payer des frais exorbitants. La situation indique un besoin criant d'accès à de petits prêts à taux raisonnables et à d'autres produits de crédit dans les centres urbains.

Bref, les banques ne parviennent pas à offrir à la population du pays des services abordables et accessibles. Il est, par conséquent, tout à fait logique de formuler la revendication suivante : « Vivement une banque postale ».

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

ANNEXE A MÉTHODOLOGIE

L'adresse des points de vente de Postes Canada et des succursales des six grandes banques a été obtenue à l'aide d'outils de localisation fournis par Postes Canada et à partir du site Web de chacune des six grandes banques. Plusieurs sources ont été utilisées pour obtenir l'adresse des prêteurs sur salaire. L'Association canadienne des prêteurs sur salaire maintient une liste de ses membres qui comprend la majorité des grandes chaînes, dont *Money Mart* (mais pas la chaîne *Cash Store*). Des recherches à l'aide du service de recherche en ligne 411.ca et de Google ont permis de compléter les données recueillies au moyen de la liste de l'Association. Le ministère des Services gouvernementaux et des services aux consommateurs de l'Ontario maintient aussi une base de données consultable sur les prêteurs sur salaire qui détiennent un permis (une liste de tous les résultats de la région du Grand Toronto et de Hamilton a été créée). Pour simplifier l'analyse, seules les entreprises possédant plus d'une succursale ont été cartographiées. (Les prêteurs sur salaire ne détiennent pas tous un permis, le *Cash Store* étant l'exemple le plus flagrant. De plus, l'information comprise dans la base de données ne permet pas toujours de déterminer avec précision la nature exacte de chaque entreprise détentrice d'un permis ni de savoir si elle a pignon sur rue ou encore s'il s'agit d'un commerce de détail). Enfin, au sujet de la complétude de l'analyse, il importe de mentionner que, malgré les efforts considérables déployés pour veiller au recensement complet des emplacements et à leur inclusion dans les données destinées au géocodage, il est possible que des emplacements n'aient pas été inclus vu la nature du processus de recherche et le nombre d'adresses. (Les localisateurs en ligne sont conçus pour aider à trouver les succursales les plus près d'un emplacement donné, et non pas pour trouver toutes les succursales dans un secteur donné, comme une ville ou une région).

Le géocodage a été effectué à partir d'adresses sauvegardées dans des tableaux MS Excel à l'aide de l'outil en ligne Batchgeo.com (pour la région du Grand Toronto et de Hamilton) et de l'outil de géocodage de Google (pour Terre-Neuve-et-Labrador). Ces deux outils servent à établir un lien entre les adresses fournies et des lots (terrains ou immeubles) ou des adresses municipales. Et lorsqu'ils n'y parviennent pas, ils tentent d'indiquer le nom ou le code postal. Un ajustement manuel est nécessaire lorsque les outils de géocodage ne parviennent pas à établir une correspondance parfaite (par exemple, parce que les noms ne concordent pas ou parce que les adresses sont contradictoires ou ambiguës, notamment lorsque plus d'une correspondance a été trouvée). Les deux outils fournissent des résultats de géocodage en format KML (c.-à-d. sous la forme de fichiers compatibles avec

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Google Maps ou Google Earth). Les fichiers KML peuvent être importés dans le logiciel ArcGIS 10 de l'entreprise ESRI et convertis en fichiers de formes (*shapefiles*) aux fins d'analyse spatiale (détail technique).

L'analyse de proximité et de couverture a été effectuée au moyen du logiciel ArcGIS d'ESRI en utilisant un mélange d'attributs et de requêtes spatiales (sélection par attribut et sélection par emplacement). Les points de vente de Postes Canada, les succursales des six grandes banques canadiennes et les commerces des prêteurs sur salaire forment des couches distinctes qui peuvent servir à calculer la distance entre les emplacements et à établir les polygones de recensement qui se trouvent à une distance donnée (aires de services ou secteurs commerciaux hypothétiques). Dans les faits, il s'agit de déterminer quels sont les îlots de diffusion (ID), les aires de diffusion (AD) ou les secteurs de recensement (SR) dont le centre géographique se trouve à une distance précise d'un point de vente de Postes Canada, d'une succursale bancaire ou d'un commerce de prêts sur salaire, ou de déterminer combien de points de vente de Postes Canada, de succursales bancaires ou de commerces de prêts sur salaire se trouvent à une distance donnée. Ces calculs peuvent être effectués pour l'ensemble des données ou une fraction d'entre elles, ou encore en fonction d'un certain nombre de caractéristiques (points ou polygones) souhaitées.

Remarque : Les îlots de diffusion (ID), les aires de diffusion (AD) et les secteurs de recensement (SR) sont les principales unités spatiales utilisées pour les analyses visant un territoire de faible envergure ou effectuées à l'échelle d'un quartier (palier sous-municipal). Ces unités spatiales sont créées par Statistique Canada en regroupant les réponses des différents ménages. La publication des données de recensement nécessitent la protection de l'anonymat des particuliers. Les ID sont très petits et ne contiennent que les chiffres de population et des logements, alors que les AD et les SR comprennent un large éventail d'information sur les caractéristiques sociales, culturelles et économiques des résidents.

Des explications détaillées sur la géographie du recensement figurent sur le site Web suivant : www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/overview-apercu/pop9-fra.cfm

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION :
VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

ANNEXE B
COLLECTIVITÉS À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR
POSSÉDANT UN COMPTOIR POSTAL MAIS PAS DE BANQUE

Trepassey	Come By Chance
St. Shott's	Sunnyside
Division No. 1, Subd. U	Chance Cove
Cape Broyle	Norman's Cove-Long Cove
Renews-Cappahayden	Chapel Arm
Fermeuse	Division No. 1, Subd. Y
Aquaforte	Division No. 1, Subd. E
Ferryland	Heart's Delight-Islington
St. Vincent's-St. Stephen's-Peter's River	Division No. 1, Subd. F
St. Mary's	Winterton
Mount Carmel-Mitchells Brook-St. Catherine's	Hant's Harbour
Colinet	Division No. 1, Subd. G
Branch	Old Perlican
St. Bride's	Bay de Verde
Division No. 1, Subd. B	Victoria
Fox Harbour	Upper Island Cove
Division No. 1, Subd. A	Spaniard's Bay
Long Harbour-Mount Arlington Heights	Division No. 1, Subd. L
Southern Harbour	Division No. 1, Subd. M
	Clarke's Beach
	Cupids

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Brigus	Baine Harbour
Division No. 1, Subd. O	St. Bernard's-Jacques Fontaine
Colliers	Division No. 2, Subd. L
Conception Harbour	Division No. 2, Subd. K
Avondale	Little Bay East
Harbour Main-Chapel's Cove-Lakeview	Rencontre East
Wabana	St. Jacques-Coomb's Cove
Portugal Cove-St. Philip's	Belleoram
Pouch Cove	Pool's Cove
Bay Bulls	Seal Cove (Fortune Bay)
Witless Bay	Hermitage-Sandyville
Division No. 2, Subd. E	Gaultois
Lewin's Cove	Division No. 3, Subd. D
St. Lawrence	Milltown-Head of Bay d'Espoir
Lawn	Division No. 3, Subd. E
Lamaline	Division No. 3, Subd. F
Division No. 2, Subd. H	Burgeo
Frenchman's Cove	Isle aux Morts
Fortune	Burnt Islands
Garnish	Division No. 3, Subd. I
Division No. 2, Subd. I	Rose Blanche-Harbour le Cou
Division No. 2, Subd. C	Samiajij Miawpukek
Rushoon	Division No. 4, Subd. A
Red Harbour	Division No. 4, Subd. B

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION :
VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Division No. 4, Subd. C	Trinity Bay North
St. George's	Division No. 7, Subd. G
Division No. 4, Subd. D	Keels
Gallants	King's Cove
Stephenville Crossing	Division No. 7, Subd. F
Division No. 4, Subd. E	Division No. 7, Subd. E
Cape St. George	Musgravetown
Lourdes	Port Blandford
Port au Port West-Aguathuna-Felix Cove	Traytown
Mount Moriah	Division No. 7, Subd. D
York Harbour	Savage Cove-Sandy Cove
Norris Arm	Eastport
Division No. 6, Subd. E	Sandringham
Glenwood	Salvage
Bishop's Falls	Gambo
Peterview	St. Brendan's
Botwood	Hare Bay
Badger	Centreville-Wareham-Trinity
Millertown	Greenspond
Buchans	Division No. 7, Subd. A
Division No. 7, Subd. M	Dover
Division No. 7, Subd. L	Indian Bay
Port Rexton	Division No. 8, Subd. M
Elliston	Lumsden

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION :
VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Musgrave Harbour	Lushes Bight-Beaumont-Beaumont
Division No. 8, Subd. L	North
Carmanville	South Brook
Fogo Island Region (Part)	Robert's Arm
Joe Batt's Arm-Barr'd Islands-Shoal Bay	Little Bay
Tilting	Little Bay Islands
Change Islands	Division No. 8, Subd. O
Seldom-Little Seldom	King's Point
Division No. 8, Subd. H	Nippers Harbour
Cottlesville	Burlington
Summerford	Middle Arm
Division No. 8, Subd. G	Division No. 8, Subd. A
Campbellton	Fleur de Lys
Birchy Bay	LaScie
Comfort Cove-Newstead	Brent's Cove
Baytona	Pacquet
Division No. 8, Subd. F	Seal Cove (White Bay)
Embree	Westport
Little Burnt Bay	Ming's Bight
Leading Tickles	Woodstock
Point Leamington	Miles Cove
Pilley's Island	Englee
Triton	Roddickton-Bide Arm
Brighton	Conche
	Division No. 9, Subd. A

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION :
VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Woody Point, Bonne Bay	Red Bay
Norris Point	L'Anse-au-Clair
Rocky Harbour	Forteau
Daniel's Harbour	West St. Modeste
Cow Head	Division No. 10, Subd. B
Parson's Pond	Port Hope Simpson
Hawke's Bay	Mary's Harbour
Port Saunders	Charlottetown (Labrador)
St. Pauls	Division No. 10, Subd. C
Division No. 9, Subd. C	North West River
Anchor Point	Division No. 10, Subd. D
Flower's Cove	Natuashish 2
Bird Cove	Rigolet
Main Brook	Postville
St. Anthony	Makkovik
Glenburnie-Birchy Head-Shoal Brook	Hopedale
St. Lunaire-Griquet	Nain
Cook's Harbour	Division No. 5, Subd. G
Raleigh	Jackson's Arm
Division No. 9, Subd. H	Howley
Bellburns	Hampden
Division No. 9, Subd. G	Pasadena
River of Ponds	Division No. 5, Subd. D
L'Anse au Loup	Humber Arm South

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION :
VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Cox's Cove

IrishTown-Summerside

Lark Harbour

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

RÉFÉRENCES

ACORN Canada, « Conflict of Interest: How Canada's Largest Banks Support Predatory Lending », mars 2007, www.acorncanada.org/content/report-how-canadas-biggest-banks-support-predatory-lending

ACORN Canada, « Protecting Canadians' Interest: Reining in the Payday Lending Industry », novembre 2004, www.scribd.com/doc/35804060/Payday-Lending-Report

Anderson, John. « Pourquoi le Canada a besoin de services bancaires postaux », Ottawa, Centre canadien de politiques alternatives, 2013.

Buckland, Jerry, « Fringe Banking », 2005, p.16,
www.policyalternatives.ca/publications/reports/fringe-banking-winnipeg%20%99s-north-end

Buckland, Jerry, « Hard Choices, Financial Exclusion, Fringe Banks, and Poverty in Urban Canada », University of Toronto Press, Scholarly Publishing Division 2012, p. 23

Business News Network, « Who benefits from Cash Store Financial's woes? », 26 février 2014, www.bnn.ca/News/2014/2/26/Who-benefits-from-Cash-Store-Financials-woes.aspx

Canada, *Code criminel*, L.R.C., 1985, ch. C-46, <http://laws-lois.justice.gc.ca/lois/c-46>

Canada, Chambre des communes, Comité permanent des finances, le lundi 16 novembre 1998

Canada, « Résumé législatif, Projet de loi C-26 : *Loi modifiant le Code criminel (taux d'intérêt criminel)* », 28 septembre 2007,
www.parl.gc.ca/About/Parliament/LegislativeSummaries/bills_ls.asp?ls=c26&Parl=39&Ses=1&Language=F

Canada, Bibliothèque du Parlement, « Les sociétés de prêt sur salaire au Canada : Déterminer l'intérêt public », 26 janvier 2006,
www.parl.gc.ca/content/lop/researchpublications/prb0581-f.html

Canada Newswire, « L'avenir de Postes Canada c'est aussi : Les services bancaires... pas les réductions des services à la population »,
www.newswire.ca/en/story/1244883/l-avenir-de-postes-canada-c-est-aussi-les-services-bancaires-pas-les-reductions-des-services-a-la-population

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Canada, Parlement, Chambre des communes, débats [édition quotidienne], 41^e législature, 2^e session, vol. 147, numéro 036, 28 janvier, 2014, pp. 2223, 2254, 2206

Canada, Sénat, Délibérations du comité sénatorial permanent des Finances nationales, 27 avril 2010.

Centre canadien de politiques alternatives, « Pourquoi le Canada a besoin de services bancaires postaux », octobre 2013,
www.policyalternatives.ca/publications/reports/pourquoi-le-canada-besoin-de-services-bancaires-postaux

Association canadienne des prêteurs sur salaire, « Member store locations and contact information », [www.cpla-acps.ca/french/aboutmemberslist fr.php](http://www.cpla-acps.ca/french/aboutmemberslist_fr.php)

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, « L'avenir de Postes Canada, c'est aussi les services bancaires : Appui à la campagne pour la prestation de services bancaires »,
www.servicepostalpublic.ca/index.cfm/ci_id/14913/la_id/2.htm

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, « Peut-on compter sur les services bancaires pour assurer l'avenir des services postaux? Évaluation financière des services bancaires et financiers offerts par diverses administrations postales », mai 2013, www.publicpostoffice.ca/index.cfm/ci_id/14628/la_id/1.htm

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, « Des syndicats des postes et d'autres groupes demandent la prestation de services bancaires et financiers à Postes Canada », www.sttp.ca/index.cfm?ci_id=14835&la_id=2

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, « Sondage de la firme Stratcom sur l'avenir de Postes Canada : Un sondage démontre que la population est favorable aux services bancaires postaux et s'oppose à la privatisation et à la déréglementation du service postal »,
www.servicepostalpublic.ca/index.cfm/ci_id/14815/la_id/2.htm

CanPayday.ca, Payday Loan Calculator, www.canpayday.ca/payday-loan-calculator.aspx

Cash Canada Financial, « Cash Canada Store Locations »,
www.cashcanada.com/store-locations.shtml

CashMax, « Locations », www.cashmaxloans.ca/locations.php

Cash Money, « Cash Money Store Locations », cashmoney.ca/find-a-store

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Chaudhuri, Saabira. « U.S. Banks Prune More Branches, Migration to Mobile, Online Services Has Lenders Closing Local Outposts ». *The Wall Street Journal*. 27 janvier 2014.

Chopra, Deepak, président, Société canadienne des postes, lettre à Gayle Bossenberry, 1^{re} vice-présidente nationale, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, 17 février 2014.

CNW, « Cash Store Financial Provides Ontario Update - Cash Store Financial Engages Chief Compliance and Regulatory Affairs Officer », 27 février 2014,
www.newswire.ca/en/story/1314031/cash-store-financial-provides-ontario-update-cash-store-financial-engages-chief-compliance-and-regulatory-affairs-officer

CTV News, « 42 per cent of Canadians living paycheque to paycheque: survey », 11 septembre 2013, www.ctvnews.ca/business/42-per-cent-of-canadians-living-paycheque-to-paycheque-survey-1.1449473

FDIC. « FDIC National Survey of Unbanked and Underbanked Households ». Sondage, Washington, D.C. : Federal Deposit Insurance Corporation, 2011.

FDIC.gov, 20 mars 2014, (site web consulté le 20 mars 2014).

Fiedler, Rob, « Services bancaires postaux : tendances et perspectives – Cartographie des bureaux de poste, des banques et des prêteurs sur salaire de la région du Grand Toronto et de Hamilton et de Terre-Neuve-et-Labrador », avril 2014, <http://cupw.ca/multimedia/bpb2014/index-fr.html#documents>

Agence de la consommation en matière financière du Canada, « Prêts sur salaire : un moyen très cher d'emprunter », www.fcac-acfc.gc.ca/Fra/ressources/publications/creditPrets/Pages/PaydayLo-Precirct-2.aspx

Agence de la consommation en matière financière du Canada, « L'expérience des services financiers et la connaissance de l'ACFC — Le point de vue du public », 24 mars 2005, www.fcac-acfc.gc.ca/Fra/ressources/rechercheSondages/Pages/home-accueil.aspx#etudes

Institutions financières périphériques, « The Unbanked, And The Precariously Banked: Survey Results From Prince George, B.C. », septembre 2010

Glenn Thibeault, *National Post*, « Full Comment », 6 février 2014,
<http://fullcomment.nationalpost.com/2014/02/06/glenn-thibeault-withdrawing-from-high-bank-fees>

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

James R. Barth, Priscilla Hamilton et Donald Markwardt. « Where Banks Are Few, Payday Lenders Thrive ». Livre blanc, Santa Monica, CA : Milken Institute, 2013.

Kobzar, Olena, « Networking on the Margins: The Regulation of Payday Lending in Canada », thèse de doctorat, Université de Toronto, 2012,
<http://hdl.handle.net/1807/34771>

Kudlow's Money Politics, « An Interview with Canadian Prime Minister Stephen Harper », 24 février 2009,
<http://kudlowsmoneypolitics.blogspot.ca/2009/02/interview-with-canadian-prime-minister.html>

Bibliothèque du Parlement, Service d'information et de recherche parlementaires, « La Société canadienne des postes et la prestation de services financiers et gouvernementaux : La voie de l'avenir? », 25 juillet 2005,
www.parl.gc.ca/content/LOP/ResearchPublications/prb0514-f.htm

Michael Warren, discours prononcé au club Rotary d'Ottawa, le 21 juin 1982

Nouveau Parti démocratique du Canada, « Le gouvernement doit s'opposer à la réduction des services postaux », 23 avril 2013, www.npd.ca/nouvelles/le-gouvernement-doit-sopposer-la-reduction-des-services-postaux

OIG, USPS. « Providing Non-Bank Financial Services for the Underserved ». Livre blanc, Arlington, VA : USPS OIG, 2014.

L'industrie des prêts sur salaire de l'Ontario, « Le plafonnement des coûts d'emprunt – Une approche équilibrée à l'égard des prêts sur salaire en

Ontario », 6 février 2009, www.sse.gov.on.ca/mcs/Documents/264304.pdf

Pollara, Strategic Public Opinion & Market Research, « Canadians' Views of Banks and Life and Health Insurance », décembre 2005,
<http://link.advocis.ca/email/021506/pdf/POLLARA-REPORT.pdf>

S.1486, sommaire du projet de loi préparé par le Service de recherche du Congrès. « CRS Summary of S. 1486, Title III. » <http://thomas.loc.gov>. 6 février 2014.
<http://thomas.loc.gov/cgi-bin/bdquery/z?d113:s.1486>: (document consulté le 9 mai 2014).

SNL Financial. « Top 50 US banks, thrifts in Q3'13 ». Classement, Charlottesville, VA : SNL Financial, 2013.

LES BANQUES DÉLAISSENT DES PANS ENTIERS DE LA POPULATION : VIVEMENT UNE BANQUE POSTALE

Son, Hugh. « Bank of America Eliminates Plan for \$5 Debit-Card Fee ». Nouvelle, New York, NY : *Bloomberg*, 2011.

Statistique Canada, *Perspective*, « Les prêts sur salaire », vol. 8, n° 4, avril 2007, www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10407/4096812-fra.htm

Statistique Canada, « Population par année, par province et territoire (Nombre) », www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo02a-fra.htm

Statistique Canada, « Chiffres de population et des logements, Canada et subdivisions de recensement (municipalités), recensements de 2011 et 2006 », <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2011/dp-pd/hlt-fst/pd-pl/Table-Tableau.cfm?Lang=fra&T=301&SR=26&S=3&O=D&RPP=25&PR=0&CMA=0>

Stop n' Cash, "Locations," www.stopncash.com/locations

The Pew Charitable Trusts. « Payday Lending in America ». Livre blanc, Washington, D.C. : The Pew Charitable Trusts, 2012.

Thestar.com, « Cash Store stock sinks as payday lender hires a strategic advisor », 21 février 2014, www.thestar.com/business/2014/02/21/cash_store_stock_sinks_as_payday_lender_hires_a_strategic_advisor.html#

Thestar.com, « Cash Store runs out of money », 26 avril 2014, www.thestar.com/business/personal_finance/2014/04/25/cash_store_runs_out_of_money.html

Thestar.com, « Ontario wants to deny payday licences to The Cash Store », 13 février 2014, www.thestar.com/business/2014/02/13/ontario_wants_to_deny_payday_licences_to_the_cash_store.html

United States Postal Service. « Annual Report on Form 10-K ». Rapport annuel, Washington, D.C. : USPS, 2013.

United States Postal Service. « Integrated Financial Plan ». Washington, D.C. : USPS, 2014.

United States Postal Service. « USPS 2nd Quarter 2014 10-Q ». Rapport financier trimestriel, Washington, D.C. : USPS, 2014.